



Commune de Marly

BUDGET 2014

BUDGET DE FONCTIONNEMENT Pages 1 - 21

TABLEAU DES CHARGES ET PRODUITS
PAR NATURE Pages 22 - 23

BUDGET DES INVESTISSEMENTS Pages 24 - 29

BUDGET 2014 - COMPTE DE FONCTIONNEMENT

RECAPITULATION

	BUDGET 2014		BUDGET 2013		COMPTES 2012	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0 ADMINISTRATION	9'536'260	3'006'280	8'184'325	1'975'445	7'980'459	2'025'596
1 ORDRE PUBLIC	658'925	385'970	627'170	408'030	502'528	359'985
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	9'786'615	461'800	9'615'365	468'250	9'134'599	461'174
3 CULTURE, LOISIRS, SPORTS	1'088'260	124'860	1'043'715	83'000	976'124	81'264
4 SANTE	2'845'380	132'000	2'684'230	127'500	2'646'012	135'121
5 AFFAIRES SOCIALES	6'122'560	2'128'440	5'285'975	1'440'000	4'737'027	1'397'415
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	2'323'245	191'360	2'130'665	157'000	2'018'672	149'530
7 PROTECTION ET AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT	3'372'833	2'952'375	3'279'433	2'928'890	2'682'903	2'209'083
8 ECONOMIE	153'705	-	183'295	-	144'438	240
9 FINANCES ET IMPOTS	4'209'375	29'116'410	3'359'731	28'639'123	2'920'506	27'031'704
TOTAL RECAPITULATION	40'097'158	38'499'495	36'393'904	36'227'238	33'743'269.71	33'851'113.01
Excédent de charges (déficit)		1'597'663		166'666		
Excédent de produits (bénéfice)					107'843	

BUDGET 2014 - COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Sans imputations internes							
BUDGET 2014		Variations B 2014- B 2013		BUDGET 2013		COMPTES 2012	
Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits

RECAPITULATION

0	ADMINISTRATION	9'477'535	1'390'730	1'337'380	162'270	8'140'155	1'228'460	7'935'057	1'301'094
1	ORDRE PUBLIC	510'190	385'970	-7'335	-22'060	517'525	408'030	418'893	358'694
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	9'076'450	461'800	40'520	-6'450	9'035'930	468'250	8'559'224	461'174
3	CULTURE, LOISIRS, SPORTS	979'370	124'860	45'150	41'860	934'220	83'000	852'586	81'264
4	SANTE	2'770'705	132'000	162'360	4'500	2'608'345	127'500	2'569'554	135'121
5	AFFAIRES SOCIALES	5'195'100	2'047'300	-76'695	607'300	5'271'795	1'440'000	4'722'752	1'397'415
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	1'827'785	167'860	132'935	10'860	1'694'850	157'000	1'602'170	149'530
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT	2'396'378	2'952'375	20'835	23'485	2'375'543	2'928'890	1'801'265	2'207'543
8	ECONOMIE	126'610	-	-29'150	-	155'760	-	115'971	240
9	FINANCES ET IMPOTS	4'025'165	27'124'730	829'154	202'392	3'196'011	26'922'338	2'776'351	25'369'591

TOTAL RECAPITULATION

36'385'288	34'787'625	2'455'154	1'024'157	33'930'134	33'763'468	31'353'823	31'461'666
------------	------------	-----------	-----------	------------	------------	------------	------------

Excédent de charges (déficit)

1'597'663

Excédent de produits (bénéfice)

166'666

107'843

Budget 2014 - Commentaires sur les écarts budgétaires

0 ADMINISTRATION GENERALE

011 CONSEIL COMMUNAL (EXECUTIF)

011.300.00 Traitements et jetons du Conseil communal

L'écart au budget 2013 (+ Fr. 220.-) n'est dû qu'à l'arrondi du montant budgétisé (Fr. 115'000.- au lieu de Fr. 114'780.-).

011.300.01 Frais de vacation du Conseil communal

Nous notons une augmentation des charges de ce poste pour Fr. 10'000.- par rapport au budget 2013. Cela concerne les frais relatifs aux délégations du Conseil à diverses manifestations ou représentations qui n'étaient pas prévues en 2013 mais figuraient déjà dans les comptes annuels 2012. Ces délégations sont décidées par le Conseil communal au coup par coup.

020.301.00 Traitements du personnel permanent

Par rapport au budget de l'année 2013, l'adaptation des traitements (paliers) représente 10.6 % (Fr. 90'350.-) du total de la variation de Fr. 848'860.-. Le 79 % de cet écart (Fr. 674'396.-) est consécutif à la communalisation de la crèche des Poucetofs, avec la reprise des traitements du personnel. Le solde, soit 10.4 % de la différence entre 2013 et 2014, correspond aux variations en termes de dotations nécessaires.

Le montant des traitements (permanent et auxiliaires) concernant la Crèche communale des Poucetofs (Fr. 698'395.-) figure sous rubrique 544.390.10 "Imputations internes des salaires". (➔ cf. commentaires sous rubrique 544 "Crèche communale les Poucetofs").

A titre informatif, nous transcrivons, *ci-contre*, les effectifs de personnes employées (personnel permanent) et la répartition en fonction des postes attribués aux différents services.

020.301.01 Traitements du personnel auxiliaire et temporaire

Ce poste varie de Fr. 91'210.- par rapport aux prévisions 2013. Il prend en considération l'augmentation de la dotation à l'accueil extrascolaire (AES) suite à la prise en charge par ce service des élèves de la 2^{ème} année d'école enfantine en 2013, ceci à raison de 2 auxiliaires supplémentaires (11% de l'augmentation totale), les auxiliaires de la crèche (26.5%) et les heures de ménage supplémentaires dues à l'introduction de la 2^{ème} année d'école enfantine (49%); le solde correspond aux variations en termes de dotations nécessaires dans les différents services.

020.301.10 Allocations familiales personnel permanent

Il s'agit des allocations cantonales versées par la Commune et remboursées par la Caisse de compensation du Canton de Fribourg sous rubrique 020.439.06 "Remboursement allocations familiales légales" (Fr. 129'720.- en 2014). Une progression de Fr. 39'720.- est enregistrée aussi bien en charges qu'en recettes

Personnel permanent	Pers. engagées		Equival. Plein temps		Ecart équivalent plein temps
	2013	2014	2013	2014	
Secrétariat général	3	3	2.30	2.50	0.20
Réception, contrôle des habitants	4	4	3.00	3.00	-
Service sécurité (police, feu, protection civile)	4	4	3.50	3.50	-
Service des finances (impôts et comptabilité)	4	4	2.73	2.83	0.10
Service des écoles	3	3	2.10	2.10	-
Service social	8	8	6.80	6.80	-
Service technique	9	9	8.00	8.00	-
Conciergerie	4	4	4.00	4.00	-
Personnel enseignant (maître de sport)	1	1	1.00	1.00	-
) Animation socioculturelle	6	6	2.85	2.85	-
Edilité	10	10	9.37	9.37	-
) Bibliothèque	2	2	1.00	1.00	-
) Accueil extrascolaire responsable + intervenante	3	4	1.65	2.15	0.50
) Crèche	20	20	4.33	13.40	9.07
) Conseil communal, fonction Syndic et conseiller	2	2	0.70	0.70	-
Total A	83	84	53.33	63.20	9.87
) Apprentis	2	2	2.00	2.00	-
Total B	85	86	55.33	65.20	9.87

020.390.** / 020.490.** Imputations internes (salaires, charges sociales)

Pour rappel, avec l'accord de la Commission financière, il a été décidé – lors de l'établissement du budget 2012 - de ne plus transférer (par imputations) les salaires et charges sociales dans chaque dicastère, ceci afin d'éviter des répartitions ne correspondant à aucune réalité.

Aussi, ces charges restent dans leur globalité "imputées" sous la rubrique 020 "Personnel communal" sauf pour les chapitres 14- "Police du feu", 70-"Approvisionnement en eau", 71-"Protection des eaux", 72-"Ordures ménagères" ainsi que pour la rubrique 544 "Crèche communale les Poucetofs" (afin d'établir les frais effectifs découlant de ce chapitre). Pour les rubriques, financées par une contribution causale (*taxe non-pompier, taxe de consommation d'eau, taxe d'épuration et taxe sur les déchets*) et afin de satisfaire au mieux la transparence des coûts, nous procédons à l'imputation des salaires et charges sociales effectives c'est-à-dire en fonction des montants des traitements des personnes travaillant réellement pour ces secteurs.

Compte	Désignation	Budget 2014		Budget 2013		Ecart (francs) B2014 - B2013		Ecart (%) B2014-B2013		Comptes 2012	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION	9'536'260	3'006'280	8'184'325	1'975'445	1'351'935	1'030'835	16.5%	52.2%	7'980'459	2'025'596
01	CONSEIL GENERAL, CONSEIL COMMUNAL ET COMMISSIONS	402'655	-	392'435		10'220		2.6%		399'917	
010	CONSEIL GENERAL (LEGISLATIF)	49'300	-	49'300						43'256	
010.300.00	INDEMNITE PRESIDENTIELLE	500		500						500	
010.300.01	JETONS ET FRAIS DU CONSEIL GENERAL	17'400		17'400						14'340	
010.300.02	JETONS ET FRAIS DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL	2'880		2'880						2'540	
010.300.03	JETONS ET FRAIS DE LA COMMISSION FINANCIERE	6'000		6'000						3'780	
010.317.00	FRAIS LIES AUX SEANCES	2'000		2'000						1'576	
010.318.00	REVISION DES COMPTES	20'520		20'520						20'520	
011	CONSEIL COMMUNAL (EXECUTIF)	353'355	-	343'135		10'220		3.0%		356'661	
011.300.00	TRAITEMENTS ET JETONS DU CONSEIL COMMUNAL	115'000		114'780		220		0.2%		117'810	
011.300.01	FRAIS DE VACATION DU CONSEIL COMMUNAL	80'000		70'000		10'000		14.3%		81'120	
011.301.00	TRAITEMENTS BRUTS CONSEIL COMMUNAL (PROF)	101'010		101'010						101'010	
011.301.10	ALLOC. FAMIL. CONSEIL COMMUNAL (PROF)	265		265						264	
011.303.00	COTISATIONS SOCIALES CONSEIL COMMUNAL (PROF)	9'130		9'130						9'132	
011.304.00	COTISATIONS CAISSE DE PREV. CONSEIL COMMUNAL (PROF)	13'750		13'750						13'737	
011.305.00	COTISATIONS ASS. ACCIDENTS CONSEIL COMMUNAL (PROF)	1'420		1'420						1'421	
011.305.01	COTISATIONS APG MALADIE CONSEIL COMMUNAL (PROF)	780		780						778	
011.309.00	CADEAUX ET DONS	7'000		7'000						3'316	
011.317.01	FRAIS DE REPRESENTATION ET DE RECEPTION	25'000		25'000						28'073	
02	ADMINISTRATION GENERALE	9'133'605	3'006'280	7'791'890	1'975'445	1'341'715	1'030'835	17.2%	52.2%	7'580'543	2'025'596
020	PERSONNEL COMMUNAL	8'555'880	2'945'180	7'263'990	1'916'345	1'291'890	1'028'835	17.8%	53.7%	7'094'664	1'962'223
020.300.00	JETONS ET FRAIS DE LA COMMISSION DES R.H.	2'000		2'000						1'140	
020.301.00	TRAITEMENTS DU PERSONNEL PERMANENT	5'723'710		4'874'850		848'860		17.4%		4'777'167	
020.301.01	TRAITEMENTS DU PERSONNEL AUXILIAIRE ET TEMPORAIRE	516'750		425'540		91'210		21.4%		389'543	
020.301.10	ALLOC. FAMILIALES PERSONNEL PERMANENT	129'720		90'000		39'720		44.1%		97'770	
020.301.12	ALLOC. FAMILLE PERSONNEL PERMANENT	35'825		28'215		7'610		27.0%		29'441	
020.303.00	COTISATIONS AVS-AI-APG	686'500		576'115		110'385		19.2%		565'324	
020.303.01	COTISATIONS AC	141'000		119'465		21'535		18.0%		115'528	
020.303.02	CONTRIBUTIONS ALLOC. FAMILIALES LEGALES	156'480		131'955		24'525		18.6%		128'836	
020.304.00	COTISATIONS CAISSE DE PREVOYANCE	913'040		793'000		120'040		15.1%		784'712	
020.305.00	COTISATIONS ASSURANCE ACCIDENTS	137'920		120'145		17'775		14.8%		117'286	
020.305.01	COTISATIONS APG MALADIE	47'435		39'705		7'730		19.5%		38'791	
020.309.00	FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL	52'500		50'000		2'500		5.0%		33'973	
020.317.00	FRAIS DE DEPLACEMENT DU PERSONNEL	13'000		13'000						12'324	
020.390.20	IMPUTATION DES INDEMNITES	-								2'831	
020.436.00	RETENUES AVS-AI-APG		323'350		274'515		48'835		17.8%		265'290
020.436.02	RETENUES AC		68'520		58'630		9'890		16.9%		56'132
020.436.04	RETENUES CAISSE DE PREVOYANCE		410'870		367'130		43'740		11.9%		354'804
020.436.06	INDEMNITES ASSURANCE ACCIDENTS		5'000		5'000					57'735	
020.436.07	INDEMNITES ASSURANCE MALADIES		5'000		5'000					21'006	

Budget 2014 - Commentaires sur les écarts budgétaires

021 Votations et élections

021.310.00 Imprimés et matériel

Ce poste tient compte des frais supplémentaires (au budget 2014) liés à la votation sur la fusion 2016 qui se déroulera le 18 mai 2014.

021.318.00 Frais de port

Comme le poste précédent, un montant supplémentaire est prévu en 2014. De base fixé à Fr. 11'000.- au vu du résultat effectif de l'année 2012, nous y ajoutons un montant de Fr. 2'000.- relatif à la votation sur la fusion 2016.

023 Administration générale

023.316.00 Frais d'ordinateur

Le budget courant représente quelque Fr. 130'000.- dont 50% environ sont affectés aux licences d'exploitation de la dizaine d'applications métiers et bureautiques et 45% concernent les serveurs hébergés au SITel. Une nouvelle dépense de Fr. 40'000.- est sollicitée pour assurer les frais liés à la gestion et coordination informatique (nouveau mandat externe). Cette dépense justifie l'écart au budget 2013 de Fr. 45'000.-.

023.318.07 Frais d'établissement de documents d'identité

En diminution par rapport à 2013 (- Fr. 2'000.-) cette rubrique est ajustée à la réalité des frais de l'exercice 2012 de Fr. 7'807.-. Dans les mêmes proportions que pour 2012, les recettes découlant de l'établissement de documents d'identité sont diminuées par rapport à 2013 (- Fr. 3'000.-) sous rubrique 023.431.03 "Produits d'établissement de documents d'identité".

023.352.00 Participation à l'Agglomération – administration générale

La récapitulation des frais relatifs à l'Agglomération se présente comme ci-après. Le total des charges à répartir entre les communes- membres pour 2014 s'élève à 13,88 millions de francs contre 12,9 millions en 2013 (+8.5%).

		C 2012	B 2013	Ecart B2013-B2014		B 2014
PARTICIPATION A L'AGGLO				Francs	%	
023.352.00	Administration générale	101'472	98'630	-5'630	-5.7%	93'000
30.352.00	Promotion culturelle	174'632	194'460	+14'375	+7.4%	208'835
65.352.00	Mobilité	543'643	473'710	+48'600	+10.3%	522'310
79.352.00	Aménagement régional	25'162	30'070	+2'470	+8.2%	32'540
83.352.00	Promotion touristique	62'136	61'900	-650	-1.1%	61'250
84.352.00	Promotion économique	23'498	33'260	-2'700	-8.1%	30'560
99.352.01	Finances	-416	1'770	-10	-0.6%	1'760
Totaux		930'127	893'800	+56'455	+6.3%	950'255

Compte	Désignation	Budget 2014		Budget 2013		Ecart (francs) B2014 - B2013		Ecart (%) B2014-B2013		Comptes 2012	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
020.436.08	INDEMNITES APG		10'000		5'000		5'000		100.0%		6'078
020.436.09	REMBOURS. ALLOC. FAMILIALES LEGALES		129'720		90'000		39'720		44.1%		97'770
020.436.10	REMBOURS. SALAIRES PAR DES TIERS		309'100		299'340		9'760		3.3%		310'687
020.436.11	REMBOURS. CHARGES SOCIALES PAR DES TIERS		68'070		64'745		3'325		5.1%		68'220
020.490.10	IMPUTATION DES SALAIRES		1'315'620		578'890		736'730		127.3%		579'880
020.490.11	IMPUTATION DES CHARGES SOCIALES		256'210		118'495		137'715		116.2%		108'399
020.490.12	IMPUTATION DES FRAIS DE DEPLACEMENT		9'350		8'000		1'350		16.9%		12'024
020.490.13	IMPUTATION DES FRAIS DE FORMATION		34'370		41'600		-7'230		-17.4%		24'200
021	VOTATIONS ET ELECTIONS	30'500	-	31'500	-	-1'000	-	-3.2%	-	24'575	-
021.300.00	REMUNERATION DES SCRUTATEURS		8'000		8'000						5'403
021.310.00	IMPRIMES ET MATERIEL		9'000		5'000		4'000		80.0%		8'072
021.317.00	FRAIS EN FAVEUR DES SCRUTATEURS		500		500						502
021.318.00	FRAIS DE PORT		13'000		18'000		-5'000		-27.8%		10'598
022	INFORMATION	55'000	25'000	55'000	25'000	-	-	-	-	51'161	27'055
022.300.00	JETONS ET FRAIS DE LA COMMISSION DE L'INFORMATION		1'500		1'500						
022.310.00	FRAIS D'IMPRESSION		40'000		40'000						38'509
022.310.01	SITE INTERNET		6'000		6'000						6'440
022.318.00	HONORAIRES DE TRADUCTION		2'500		2'500						2'790
022.318.01	FRAIS DE DISTRIBUTION		5'000		5'000						3'422
022.435.00	ANNONCES PUBLICITAIRES			25'000	25'000						27'055
023	ADMINISTRATION GENERALE	492'225	36'100	441'400	34'100	50'825	2'000	11.5%	5.9%	410'143	36'319
023.310.00	FOURNITURES DE BUREAU ET IMPRIMES		55'000		55'000						57'070
023.310.01	FRAIS DE PUBLICATIONS ET D'ANNONCES		6'500		6'000		500		8.3%		3'586
023.311.00	ACHAT MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU		15'000		15'000						13'285
023.315.00	ENTR. ET REPARATION MOBILIER ET MACHINES DE BUREAU		3'000		3'000						2'256
023.316.00	FRAIS D'ORDINATEUR		170'000		125'000		45'000		36.0%		100'663
023.318.00	ASSURANCES (RC, CAUTIONNEMENT, MAT. ELECTRONIQUE)		20'000		23'500		-3'500		-14.9%		21'758
023.318.01	FRAIS DE PORT		35'000		35'000						34'693
023.318.02	FRAIS DE TELEPHONE		12'000		12'000						8'554
023.318.03	EMOLUMENTS DE CHANCELLERIE		1'000		600		400		66.7%		1'000
023.318.07	FRAIS D'ETABLISSEMENT DE DOCUMENTS D'IDENTITE		8'000		10'000		-2'000		-20.0%		7'807
023.319.00	COTISATIONS (PART. A DES ASSOCIATIONS)		15'000		13'500		1'500		11.1%		15'429
023.352.00	PARTICIPATION A L'AGGLO - ADMINISTRATION GENERALE		93'000		98'630		-5'630		-5.7%		101'472
023.390.00	IMPUTATION DES INTERETS PASSIFS		6'225		9'170		-2'945		-32.1%		7'571
023.390.05	IMPUTATION DES AMORTISSEMENTS		52'500		35'000		17'500		50.0%		35'000
023.431.00	EMOLUMENTS CONTROLE DES HABITANTS			20'000		15'000		5'000		33.3%	22'034
023.431.02	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS DIVERS		100		100						72
023.431.03	PRODUITS D'ETABLISSEMENT DE DOCUMENTS D'IDENTITE		12'000		15'000		-3'000		-20.0%		11'760
023.435.00	PAROISSE : COMMISSION DE PERCEPTION		1'000		1'000						60
023.460.00	REDISTRIBUTION DE LA TAXE CO2			3'000		3'000					2'392

Budget 2014 - Commentaires sur les écarts budgétaires

1 ORDRE PUBLIC

10.318.00 Consultations juridiques, avis de droit

Ce poste est augmenté de Fr. 4'000.- par rapport à 2013 essentiellement suite à la prochaine mise en étude de variantes quant à l'assurance de prévoyance (LPP) de la Commune. [➡ + Fr. 1'495.- aux comptes 2012].

14 Police du feu

14.301.02 Soldes pour instructions [+ Fr. 8'000.- au budget 2013]

Depuis 2004, les tarifs des soldes des sapeurs-pompiers n'ont pas été modifiés. Le Conseil communal, sur proposition du service de la sécurité, a approuvé la nouvelle tarification des soldes pour l'année 2014. Les tarifs de facturation des interventions sont également adaptés. Il s'agit ainsi de mettre en adéquation les montants en regard des communes du Grand Fribourg.

14.309.01 Service de piquet [+ Fr. 3'560.- au budget 2013]

L'écart au budget trouve son explication dans le commentaire figurant à la rubrique ci-dessus.

14.311.00 Achat de matériel [- Fr. 2'000.- au budget 2013]

Les besoins en renouvellement de matériel sont moins importants que pour l'exercice 2013. De plus le matériel existant est suffisant, étant précisé sa performance. Le budget 2014 peut ainsi être estimé à raison de Fr. 2'000.- en dessous des prévisions 2013.

14.315.01 Entretien et réparation des véhicules et engins

Des services pour trois véhicules (Toyota et tonne-pompe Iveco) sont retenus pour 2014. Ce poste est légèrement en régression par rapport à 2013 (- Fr. 500.-).

Compte	Désignation	Budget 2014		Budget 2013		Ecart (francs) B2014 - B2013		Ecart (%) B2014-B2013		Comptes 2012	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1	ORDRE PUBLIC	658'925	385'970	627'170	408'030	31'755	-22'060	5.1%	-5.4%	502'528	359'985
10	PROTECTION JURIDIQUE	13'600	10'000	9'600	12'000	4'000	-2'000	41.7%	-16.7%	12'685	8'946
10.300.00	JETONS ET FRAIS DE LA COMMISSION DES NATURALISATIONS	3'600		3'600						4'180	
10.318.00	CONSULT. JURIDIQUES, AVIS DE DROIT	10'000		6'000		4'000		66.7%		8'505	
10.431.00	EMOLUMENTS DE NATURALISATIONS		10'000		12'000		-2'000		-16.7%		8'946
11	POLICE	32'350	15'000	38'630	12'000	-6'280	3'000	-16.3%	25.0%	21'694	10'680
11.300.00	JETONS ET FRAIS DE LA COMMISSION DE L'ORDRE PUBLIC ET SECHE	3'000		3'000						3'300	
11.306.00	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2'000		2'000						1'393	
11.306.01	FRAIS D'UNIFORMES ET D'EQUIPEMENTS	2'000		2'000						877	
11.311.00	ACHAT MATERIEL	3'000		3'500		-500		-14.3%		1'230	
11.312.00	ACHAT CARBURANT	2'000		2'000						1'147	
11.315.00	ENTR. ET REPARATION DU VEHICULE	800		500		300		60.0%		130	
11.318.00	EDUCATION ROUTIERE	3'000		3'000						2'119	
11.318.01	ASSURANCES DU VEHICULE	2'060		1'350		710		52.6%		1'621	
11.318.02	FRAIS DE TELEPHONE	800		800						836	
11.319.00	IMPOTS DU VEHICULE	500		500						516	
11.390.00	IMPUTATION DES INTERETS PASSIFS	1'140		1'345		-205		-15.2%		1'438	
11.390.05	IMPUTATION DES AMORTISSEMENTS	6'415		6'415						6'415	
11.390.12	IMPUTATION DES FRAIS DE DEPLACEMENTS	220		220						427	
11.390.13	IMPUTATION DES FRAIS DE FORMATION	5'415		12'000		-6'585		-54.9%		244	
11.437.00	PRODUITS DES AMENDES		10'000		8'000		2'000		25.0%		7'240
11.439.00	RECETTES DIVERSES		2'000		1'000		1'000		100.0%		140
11.439.01	EMOLUMENTS RECLAMES		3'000		3'000						3'300
12	JUSTICE	160'000	-	152'000	-	8'000	-	5.3%	-	90'078	-
12.352.01	PART. FRAIS DE FONCT. DES TUTELLES, CURATELLES, ETC.	160'000		152'000		8'000		5.3%		90'078	
14	POLICE DU FEU	317'720	304'070	301'570	301'570	16'150	2'500	5.4%	0.8%	288'323	288'323
14.300.00	JETONS ET FRAIS DE LA COMMISSION DU FEU (CONSTRUCTIONS)	500		500							
14.300.01	JETONS ET FRAIS DE LA COMMISSION DES POMPIERS	300		300							
14.301.00	TRAITEMENT DU COMMANDANT DES SAPEURS-POMPIERS	2'000		2'000						2'000	
14.301.01	SOLDES POUR SERVICES D'ENTRETIEN	8'000		8'000						6'930	
14.301.02	SOLDES POUR INSTRUCTIONS	48'000		40'000		8'000		20.0%		34'915	
14.301.03	SOLDES POUR INTERVENTIONS	15'000		15'000						17'532	
14.301.04	SOLDES POUR AUTRES PRESTATIONS	12'000		12'000						3'788	
14.309.00	FRAIS D'INSTRUCTIONS ET PERTES DE SALAIRES	15'000		15'000						12'274	
14.309.01	SERVICE DE PIQUET	25'560		22'000		3'560		16.2%		20'950	
14.310.00	IMPRIMES ET MATERIEL	2'000		2'000						1'717	
14.311.00	ACHAT MATERIEL	18'000		20'000		-2'000		-10.0%		21'684	
14.312.00	ACHAT CARBURANT	3'000		3'000						2'999	
14.312.01	FRAIS D'ELECTRICITE	150		150						82	
14.315.00	ENTR. DU RESEAU D'HYDRANTS	15'000		15'000						12'737	
14.315.01	ENTR. ET REPARATION DES VEHICULES ET ENGIN	5'000		5'500		-500		-9.1%		1'259	

Budget 2014 - Commentaires sur les écarts budgétaires

14.315.02 Entretien du matériel

Ce poste est en augmentation par rapport à 2013 de Fr. 2'000.-. Il englobe, pour l'exercice prochain : un contrôle périodique des bouteilles de protection respiratoire (PR) de Fr. 1'500.-, la peinture des bouteilles PR selon les normes en vigueur (Fr. 2'400.-), la révision annuelle appareils PR pour Fr. 2'340.-, la révision des paggers et radios (Fr. 1'040.-) ainsi que diverses fournitures (produits, piles, déchets etc) pour le solde de Fr. 2'720.-.

14.318.01 Frais de téléphone et du système d'alarme

En augmentation de Fr. 1'700.-, cette rubrique intègre les abonnements et concessions diverses pour les téléphones et le système d'alarme. Un montant de Fr. 2'240.- supplémentaire en 2014 est enregistré et concerne la participation aux frais d'installation du système d'alarme "eAlarm" (taxe unique). Cette dépense complémentaire justifie ainsi l'écart au budget 2013.

14.365.00 Subside à l'amicale des pompiers

Depuis 1999, le subside attribué et versé à l'amicale des pompiers s'élève à Fr. 800.- et n'a pas subi de modification. Une augmentation de cette participation communale à ce groupe est proposé (+ Fr. 400.-). Nous noterons que l'amicale participe notamment aux activités de la Commune (Marcheton, Bal du Petit nouvel An, autres événements), ceci pour le bien-être de nos citoyens.

14.380.00 Attribution au fonds de réserve

Le total des recettes du chapitre 14 "Police du feu" s'élève à Fr. 304'070.-. Etant précisé que les charges, de Fr. 317'720.-, dépassent ces dernières, il ne peut y avoir d'attribution à la réserve.

➡ Écart aux prévisions 2013 : - Fr. 17'955.-

15.314.00 Entretien du cantonnement militaire

Une grande partie des dépenses de ce poste est due à l'achat de papier hygiénique que consomment les résidents (*militaires et civils*) lors de leur séjour au STPA. Aussi, afin de réduire les coûts dans ce domaine, nous souhaitons opter pour le long terme et s'équiper, en lieu et place des traditionnels essuie-mains à papier, de quatre nouveaux essuie-mains à air de nouvelle génération, économes et respectueux de l'environnement. Le montant de cette dépense unique se chiffre à Fr. 5'000.- pour 2014. Ce choix nous permettra, à l'avenir, de faire des économies annuelles de papier à hauteur de Fr. 800.-. A cette dépense, s'ajoute un montant de plus de Fr. 3'000.- pour le remplacement urgent de six batteries de douche. De plus, une dépense de Fr. 4'880.- est à prévoir dans le cadre de l'assainissement de l'abri à container qui présente des signes d'usures avancées ne répondant plus aux normes de sécurité.

15.318.00 Frais de téléphone et du système d'alarme

Un montant de Fr. 3'390.- concernant la maintenance du système d'alarme (contrat) est ajouté au budget 2014. Celui-ci n'avait pas été prévu sur 2013 mais figure en tant que charge dans l'exercice.

L'augmentation, constaté en regard du budget 2013 [+ Fr. 5'700.-], est principalement due à l'introduction d'une nouvelle charge liée aux frais de transmission d'alarme du nouveau système de détection incendie qui fut demandé et entièrement payé en 2011 par l'Armée suisse. A ce jour, seuls les frais de contrat de maintenance (Securiton) étaient à notre charge et payés par le compte 15.314.00 "Entretien du cantonnement militaire". Afin de procéder à la liaison définitive de cette transmission d'alarme, nous sommes dans l'obligation d'établir plusieurs contrats complémentaires auprès d'autres instances. Dorénavant, les coûts annuels liés à cette installation représenteront plus de Fr. 5'800.-.

Aussi, pour faire face à cette importante augmentation de charge, le Service de la sécurité a décidé de proposer au Conseil communal une nouvelle tarification des locations appliquée, non pas aux troupes militaires, car nous disposons d'une convention et que celle-ci n'est pas négociable, mais aux civils dont les courts séjours ne sont que très peu rentables (*exemple : les frais de mise en route sont identiques, que ce soit pour une courte ou longue occupation*).

15.423.00 Location du cantonnement militaire à la troupe

Sur la base des informations transmises, une augmentation des rentrées sur ce poste peut être envisagée pour 2014 (+ Fr. 5'000.-).

15.423.01 Location du cantonnement militaire à des tiers

Comme précisé ci-avant, les tarifs de locations à des tiers subissent une augmentation. Toutefois, le budget 2014 reste identique aux prévisions 2013 étant donné que l'armée effectuera plus de cours en 2014 avec une diminution des possibilités de locations à des tiers.

Compte	Désignation	Budget 2014		Budget 2013		Ecart (francs) B2014 - B2013		Ecart (%) B2014-B2013		Comptes 2012	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
14.315.02	ENTR. DU MATERIEL	10'000		8'000		2'000		25.0%		7'904	
14.316.00	PART. FRAIS D'ORDINATEUR	1'000		1'000						1'000	
14.318.00	FRAIS D'INTERVENTIONS ET PART. AUX CENTRES D'INTERVENTIONS	3'500		3'500						4'000	
14.318.01	FRAIS DE TELEPHONE ET DU SYSTEME D'ALARME	8'700		7'000		1'700		24.3%		6'590	
14.318.02	ASSURANCES DES VEHICULES	3'000		3'000						2'776	
14.318.03	FRAIS DE REPRESENTATIONS ET DIVERS POMPIERS	3'500		3'500						2'279	
14.318.04	FRAIS DE PORT	2'000		2'000						1'756	
14.318.05	FRAIS DE POURSUITES	11'000		11'000				-0.0%		12'268	
14.318.06	ASSURANCE DES BATIMENTS	25		20		5		25.0%		23	
14.319.00	COTISATIONS ET ABONNEMENTS	2'500		2'500						2'551	
14.365.00	SUBSIDE A L'AMICALE DES POMPIERS	1'200		800		400		50.0%		800	
14.380.00	ATTRIBUTION FONDS DE RESERVE	-		17'955		-17'955		-100.0%		40'806	
14.390.00	IMPUTATION DES INTERETS PASSIFS	2'860		645		2'215		343.4%		693	
14.390.05	IMPUTATION DES AMORTISSEMENTS	10'835		11'350		-515		-4.5%		3'090	
14.390.10	IMPUTATION DES SALAIRES	72'100		56'130		15'970		28.5%		53'580	
14.390.11	IMPUTATION DES CHARGES SOCIALES	13'580		11'670		1'910		16.4%		9'060	
14.390.12	IMPUTATION DES FRAIS DE DEPLACEMENTS	110		110						189	
14.390.13	IMPUTATION DES FRAIS DE FORMATION	2'300		940		1'360		144.7%		95	
14.430.00	TAXES D'EXEMPTION DU SERVICE DES SAPEURS-POMPIERS		270'000		270'000						258'027
14.435.00	PART. PRIVES AUX INTERVENTIONS		12'000		12'000						9'919
14.436.00	REMBOURSEMENT FRAIS DE POURSUITES		3'000		3'000						2'385
14.452.00	PART. D'AUTRES COMMUNES		13'070		11'570		1'500	13.0%			12'192
14.461.00	SUBVENTIONS ECAB		6'000		5'000		1'000	20.0%			4'509
14.490.20	IMPUTATION DES INDEMNITES		-		-						1'291
15	MILITAIRE	65'435	51'165	58'140	46'165	7'295	5'000	12.5%	10.8%	43'288	29'617
15.312.00	FRAIS DE CHAUFFAGE CANTONNEMENT MILITAIRE	8'000		8'000						8'845	
15.312.01	ELECTRICITE CANTONNEMENT MILITAIRE	12'000		12'000						10'536	
15.312.02	ACHAT CARBURANT POUR VEHICULE	600		600						647	
15.314.00	ENTR. CANTONNEMENT MILITAIRE	15'000		13'000		2'000		15.4%		8'846	
15.315.00	ENTR. DE LA LIGNE DE TIR	3'500		3'500						3'769	
15.315.01	ENTR. ET REPARATIONS DU VEHICULE	600		620		-20		-3.2%			
15.318.00	FRAIS DE TELEPHONE ET DU SYSTEME D'ALARME	6'000		300		5'700		1'900.0%		551	
15.318.02	FRAIS DE STATIONNEMENT DE LA TROUPE	10'000		10'000							
15.318.03	ASSURANCES DES BATIMENTS	1'600		1'600						1'686	
15.318.04	ASSURANCES DU VEHICULE	200		240		-40		-16.7%		161	
15.319.00	IMPOTS DU VEHICULE	125		190		-65		-34.2%		125	
15.390.00	IMPUTATION DES INTERETS PASSIFS	735		1'720		-985		-57.3%		994	
15.390.05	IMPUTATION DES AMORTISSEMENTS	6'950		6'160		790		12.8%		6'159	
15.390.12	IMPUTATION DES FRAIS DE DEPLACEMENTS	-		-						83	
15.390.13	IMPUTATION DES FRAIS DE FORMATION	125		210		-85		-40.5%		885	
15.423.00	LOCATION CANTONNEMENT MILITAIRE A LA TROUPE		35'000		30'000		5'000	16.7%			23'594
15.423.01	LOCATION CANTONNEMENT MILITAIRE A DES TIERS		6'000		6'000						5'860
15.436.00	INDEMNITES STATIONNEMENT DE LA TROUPE		10'000		10'000						
15.452.00	PARTICIPATIONS D'AUTRES COMMUNES		165		165						163

Budget 2014 - Commentaires sur les écarts budgétaires

16 Protection civile

Faisant suite à l'approbation et à la mise en place du nouveau plan directeur de la protection civile du canton de Fribourg (début 2013), la commune de Marly ne dispose plus de compagnie locale de protection civile.

De ce fait, les dépenses liées au traitement du Commandant (16.301.00) et aux frais des cours communaux (16.309.01) ne seront plus supportées dans les budgets à venir. Il en est de même en ce qui concerne les contributions de remplacement aux abris PC (16.430.00 et 16.380.00) qui seront dorénavant totalement perçues et gérées par le Canton.

16.309.02 Participation communale aux coûts de fonctionnement de la PCI

Cette participation annuelle est établie par le Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM). Pour l'année 2014, un coût total budgétisé de 555'000.- (Fr. 482'535.- en 2013) est à répartir entre les communes au prorata de la population légale. Le coût par habitant s'élève ainsi à Fr. 1,90 (Fr. 1,69/2013). Le montant à charge de Marly progresse ainsi de 13.7% par rapport aux prévisions 2013 mais est en diminution de 13% par rapport à l'effectif 2012.

17 Protection de la population (Charges: Fr. 45'640.- / Recettes: Fr. 1'335.-)

Cette hausse générale de tous les postes budgétaires en 2014 fait suite à la mise en place de l'état-major de l'organe communal de conduite en cas de catastrophe (ORCOC) pour l'année 2014. Cette augmentation des dépenses est due aux imputations des indemnités de fonction des six membres de l'Etat-major (EM) ORCOC (173.301.00), des frais de formations de l'EM et, étant donné que la majorité des membres de l'EM sont des employés communaux, de l'imputation des frais de traitements et des charges sociales (173.390.xx). Ces imputations sont nécessaires étant précisé qu'elles nous permettront de refacturer une partie de nos dépenses (173.452.00 "Participation des autres communes") aux communes de Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly comme stipulé dans la convention intercommunale en la matière.

2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION

20.311.00 Achat de mobilier et machines

Moins de frais d'achats de mobilier et machines sont prévus en 2014 (- Fr. 2'000.-) par rapport à 2013. Les frais 2013 étaient consécutifs à l'ouverture de quatre classes enfantines.

20.351.00 Traitement du personnel enseignant, participations aux dépenses cantonales (écoles enfantines)

Il s'agit de la participation de la commune aux frais cantonaux de personnel des écoles enfantines. Nous noterons que ces prévisions cantonales tiennent compte du programme de mesures structurelles et d'économies 2013-2016 de l'Etat de Fribourg. La répartition s'établit comme suit :

	B 2013	B 2014	Ecart	
			Francs	%
Total des charges à répartir	41'908'790	47'144'240	+5'235'450	+12%
<i>A charge de l'état</i> 35%	14'668'077	16'500'484	+1'832'408	+12%
A charge des communes 65%	27'240'714	30'643'756	+3'403'043	+12%
Population légale Canton (année n ²)	284'668	291'395	+6'727	+2%
Population légale Marly (année n ²)	7'653	7'729	+76	+1%
Montant à charge Marly	732'338	812'799	+80'461	+11%
Montant retenu au budget de Marly	733'000	812'800	+79'800	+11%

20.366.00 Promenades scolaires

L'effectif des classes enfantines double avec la mise en œuvre de la 1^{ère} année d'école enfantine, le montant envisagé pour 2014 s'élève ainsi à Fr. 2'400.- contre Fr. 1'200.- en 2013.

21.310.00 Achat fournitures scolaires

L'introduction de différentes nouvelles méthodes (français, environnement, géographie, etc...), en général plus onéreuses que celles qu'elles remplacent, et les acquisitions de moyens d'enseignement supplémentaires dus à l'introduction de l'anglais en 6^{ème} année primaire, engendrent une augmentation du montant de cette rubrique pour Fr. 6'000.- par rapport à 2013, soit + 4,5%. Par rapport à 2012, l'écart est de Fr. 20'729.-.

21.315.01 Entretien du matériel d'éducation physique

Nous avons dû mettre l'accent ces dernières années sur l'entretien du gros matériel d'éducation physique (par exemple : tapis de réception, moutons, caissons de saut, trampolines, etc). Sauf mauvaise surprise, nous ne devrions pas avoir à absorber de dépenses pour ce genre de matériel en 2014, d'où une diminution de ce poste en comparaison au budget 2013 pour Fr. 6'500.-.

Compte	Désignation	Budget 2014		Budget 2013		Ecart (francs) B2014 - B2013		Ecart (%) B2014-B2013		Comptes 2012	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
16	PROTECTION CIVILE	24'180	4'400	57'130	35'995	-32'950	-31'595	-57.7%	-87.8%	44'961	22'229
16.301.00	HONORAIRES ET DEBOURS CHEF LOCAL PC	-		2'500		-2'500		-100.0%		2'500	
16.309.01	INSTRUCTION COURS COMMUNE	-		2'000		-2'000		-100.0%		1'136	
16.309.02	PART. COMMUNALE AUX COUTS DE FONCT. DE LA PCI	14'670		12'900		1'770		13.7%		16'856	
16.312.00	FRAIS D'ELECTRICITE	3'500		3'500						4'164	
16.312.01	FRAIS DE CHAUFFAGE	1'000		800		200		25.0%		234	
16.314.00	ENTR. DES INSTALLATIONS	1'000		1'000						25	
16.315.00	ENTR. DU MATERIEL	-		1'000		-1'000		-100.0%			
16.318.00	FRAIS DE TELEPHONE ET DES TELECOMMANDES DES SIRENES	2'700		2'700						2'662	
16.380.00	ATTRIBUTION FDS DE CONSTRUCTION ABRIS PC	-		30'000		-30'000		-100.0%		17'100	
16.390.12	IMPUTATION DES FRAIS DE DEPLACEMENTS	220		220						189	
16.390.13	IMPUTATION DES FRAIS DE FORMATION	1'090		510		580		113.7%		95	
16.430.00	CONTRIBUTIONS REMPLACEMENT ABRIS PC		-		30'000		-30'000		-100.0%		17'100
16.452.00	PART. D'AUTRES COMMUNES		-		1'595		-1'595		-100.0%		729
16.461.00	SUBVENTION CANTONALE ACQUISE		4'400		4'400						4'400
17	PROTECTION DE LA POPULATION	45'640	1'335	10'100	300	35'540	1'035	351.9%	345.0%	1'500	190
173	PROTECTION DE LA POPULATION INTERCOMMUNALE	45'640	1'335	10'100	300	35'540	1'035	351.9%	345.0%	1'500	190
173.300.00	JETONS ET FRAIS DE COMMISSION ORCOC	1'500		1'500							
173.301.00	HONORAIRES ET DEBOURS RESPONSABLE ORCOC	11'000		5'000		6'000		120.0%		1'500	
173.309.00	FRAIS DE FORMATION	7'000		2'400		4'600		191.7%			
173.310.00	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1'500		1'200		300		25.0%			
173.390.10	IMPUTATION DES SALAIRES	19'700				19'700					
173.390.11	IMPUTATION DES CHARGES SOCIALES ET ASSURANCES	3'940				3'940					
173.390.12	IMPUTATION DES FRAIS DE DEPLACEMENTS	1'000				1'000					
173.452.00	PARTICIPATIONS AUTRES COMMUNES		1'335		300		1'035		345.0%		190
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	9'786'615	461'800	9'615'365	468'250	171'250	-6'450	1.8%	-1.4%	9'134'599	461'174
20	ECOLE ENFANTINE	827'200	3'000	748'200	3'000	79'000		10.6%		683'141	1'440
20.310.00	ACHAT FOURNITURES SCOLAIRES	10'000		10'000						5'040	
20.311.00	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	2'000		4'000		-2'000		-50.0%			
20.351.00	TRAITEMENTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT, PART. DEPENSES CANT.	812'800		733'000		79'800		10.9%		677'321	
20.366.00	PROMENADES SCOLAIRES	2'400		1'200		1'200		100.0%		780	
20.436.00	PART. DES PARENTS AUX FRAIS DE FOURNITURES		3'000		3'000						1'440
21	CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE	6'216'180	245'750	6'273'375	245'750	-57'195		-0.9%		5'988'391	233'393
21.310.00	ACHAT FOURNITURES SCOLAIRES	139'500		133'500		6'000		4.5%		118'771	
21.311.00	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	21'600		22'000		-400		-1.8%		18'183	
21.311.01	ACHAT MATERIEL D'EDUCATION PHYSIQUE	4'000		5'000		-1'000		-20.0%		6'336	
21.315.00	ENTR. MOBILIER ET MACHINES	5'000		4'000		1'000		25.0%		4'360	
21.315.01	ENTR. MATERIEL D'EDUCATION PHYSIQUE	16'500		23'000		-6'500		-28.3%		20'421	

Budget 2014 - Commentaires sur les écarts budgétaires

21.315.02 Entretien des véhicules scolaires / 21.318.00 Assurances des véhicules scolaires

21.319.00 Impôts des véhicules scolaires

Etant précisé que le cercle scolaire ne possède plus de bus scolaire, ces frais n'ont plus raison d'être en 2014.

21.316.00 Frais d'ordinateurs

L'évolution des charges (+ Fr. 9'900.- ou 42.1% par rapport à 2013) est due à la maintenance du parc informatique scolaire. Jusqu'à ce jour, cette maintenance se résumait à des interventions ponctuelles d'une entreprise professionnelle lors de problèmes d'instabilités de réseau ou de pannes concernant le hardware. Le développement actuel du parc informatique scolaire rend un suivi professionnel indispensable (coaching stratégique, service de helpdesk, téléassistance, documentation réseau, mise en service et contrôle du fonctionnement de l'ensemble du parc avant chaque début d'année scolaire). Un contrat de maintenance répondant à ces besoins va être conclu. Ceci a pour corollaire l'allègement substantiel du mandat des responsables informatiques (un enseignant par établissement scolaire), dont le rôle deviendra celui de répondants locaux pour l'entreprise, appelés à effectuer sous sa houlette certaines interventions ou tests dans le cas de levées de dérangements simples. Le mandat des responsables informatiques fera désormais l'objet d'un défraiement en lieu et place d'une décharge horaire. Nous noterons que les coûts relatifs au mandat de responsables informatiques sont imputés au compte 020.301.01 "Traitements du personnel auxiliaire".

21.318.01 Frais de transports scolaires

L'évolution importante de ce poste (+Fr. 27'450.- ou + 27.3% par rapport à 2013) est essentiellement consécutive aux éléments ci-après :

- déplacements des élèves à la piscine effectués par une entreprise professionnelle (écart au budget 2013 : + Fr. 6'500.-);
- une course quotidienne supplémentaire pour le transport des élèves de Pierrafortscha (4 au lieu de 3 ; écart au budget 2013 : + Fr. 5'000.-);
- organisation d'un transport d'élèves en raison du danger du trajet (écart budget 2013 : + Fr. 2'000.-);
- proposition de la commission scolaire d'une participation communale aux frais des sorties pédagogiques des classes, qui ne peuvent plus désormais recourir au bus scolaire (écart budget 2013 : + Fr. 15'000.-).

21.351.00 Traitement du personnel enseignant, participations aux dépenses cantonales (école primaire)

En comparaison du budget de l'exercice 2013, nous constatons une diminution des charges de Fr. 72'250.- ou -2,3%. Cette régression est de Fr. 43'431.- par rapport à 2012 (- 1.4 %). Nous noterons que les prévisions cantonales tiennent compte du programme de mesures structurelles et d'économies 2013-2016 de l'Etat de Fribourg. Les budgets et la répartition Etat/Communes se présentent ainsi :

	B 2013	B 2014	Ecart	
			Francs	%
Total des charges à répartir	181'789'173	180'082'920	-1'706'253	-1%
<i>A charge de l'état</i> 35%	63'626'211	63'029'022	-597'189	-1%
A charge des communes 65%	118'162'962	117'053'898	-1'109'064	-1%
Population légale Canton (année n ²)	284'668	291'395	+6'727	+2%
Population légale Marly (année n ²)	7'653	7'729	+76	+1%
Montant à charge Marly	3'176'687	3'104'753	-71'934	-2%
Montant retenu au budget de Marly	3'177'000	3'104'750	-72'250	-2%

21.352.00 Participation au Cycle d'Orientation

Sur la base des estimations établies par l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français le total des charges à répartir entre les communes pour l'exercice 2014 est estimé à Fr. 20'599'150.- contre Fr. 20'603'400.- en 2013. En diminution par rapport aux prévisions de l'exercice précédent de Fr. 26'960.- ou 1,2%, la participation de Marly est toutefois en augmentation en regard des comptes annuels 2012 : + Fr. 101'315.-. Le montant à charge de Marly s'élève à Fr. 293.74 par habitant contre Fr. 300.18 par habitant pour 2013.

21.352.01 Participation à l'école libre publique

Avec la mise en œuvre de la 1^{ère} année d'école enfantine, ce cycle n'est plus facultatif mais englobé dans le cursus de la scolarité obligatoire. La Commune offrant la gratuité aux parents des élèves du primaire, celle-ci s'étend désormais aussi aux parents des élèves de classes enfantines. L'écart à 2013 s'élève ainsi à Fr. 7'000.- ou + 2,8% [+ Fr. 42'951.- par rapport au comptes 2012].

21.366.01 Patrouilleurs scolaires

L'augmentation de 25% par rapport à 2013 (+ Fr. 500.-) est due au fait que le transport des patrouilleurs lors de leur sortie annuelle ne peut plus être réalisé au moyen du bus des écoles. Des frais supplémentaires sont ainsi constatés [+ Fr. 771.- aux comptes 2012].

21.452.01 Participations d'autres communes et du Canton

Nous notons une progression des recettes de ce poste à raison de Fr. 7'800.- [74.3%] par rapport au budget de l'exercice 2013. La scolarisation présumée d'un certain nombre d'élèves de l'extérieur en classe de développement à Marly, compte tenu des intégrations réalisées en 2011, 2012 et 2013, influence ce poste. En regard des comptes 2012, une diminution de ces recettes est constatée pour Fr. 3'078.-.

218.313.00 Frais de repas

Une nette augmentation de la fréquentation de la plage d'accueil des midis est envisagée pour 2014. Ainsi, ce poste est actualisé pour atteindre un montant de Fr. 94'500.- (+ Fr. 5'500.- ou + 6.2% par rapport à 2013).

218.433.00 Participation des parents

Ces recettes dépendent essentiellement des catégories de revenus des parents d'enfants fréquentant l'accueil extrascolaire. Il n'y a donc pas de corrélation à entrevoir avec l'augmentation des frais de repas (compte 218.313.00) susmentionnée. Ce poste est en baisse par rapport à 2013 mais en progression en comparaison de l'année 2012 (+ Fr. 24'707.- / 24.2%).

22.351.01 Participation à l'aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées/inadaptées

Le montant total des charges à répartir entre les communes augmente de Fr. 863'580.-, passant ainsi de 40.9 millions de francs à 41.77 millions entre 2013 et 2014, soit une progression envisagée de 2.1 %. Pour Marly, la participation accuse une augmentation par rapport au budget 2013 de Fr. 7'790.- ou 0.7%. Entre les comptes 2012 et le budget 2014, une augmentation de Fr. 53'195.- est enregistrée (5 %).

Compte	Désignation	Budget 2014		Budget 2013		Ecart (francs) B2014 - B2013		Ecart (%) B2014-B2013		Comptes 2012	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
21.315.02	ENTR. DES VEHICULES SCOLAIRES	-		500		-500		-100.0%		4'992	
21.316.00	FRAIS D'ORDINATEUR	33'400		23'500		9'900		42.1%		18'648	
21.317.00	ECHANGES LINGUISTIQUES SCOLAIRES HÜNENBERG	3'000		3'000							
21.318.00	ASSURANCES DES VEHICULES SCOLAIRES	-		1'100		-1'100		-100.0%		1'533	
21.318.01	FRAIS DE TRANSPORTS SCOLAIRES	128'000		100'550		27'450		27.3%		55'244	
21.319.00	IMPOTS DES VEHICULES SCOLAIRES	-		550		-550		-100.0%		832	
21.351.00	TRAITEMENTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT, PART. DEPENSES CANT.	3'104'750		3'177'000		-72'250		-2.3%		3'148'181	
21.352.00	PART. CYCLE D'ORIENTATION	2'270'350		2'297'310		-26'960		-1.2%		2'169'035	
21.352.01	PART. ECOLE LIBRE PUBLIQUE	259'000		252'000		7'000		2.8%		216'049	
21.352.03	PART. AU SERVICE DES DEVOIRS SURVEILLES	31'100		31'000		100		0.3%		29'965	
21.352.04	SPORTS ET SEMAINES SPORTIVES	47'600		48'500		-900		-1.9%		50'808	
21.352.05	PART. AUX CLASSES DE DEVELOPPEMENT	3'400		3'100		300		9.7%		2'700	
21.352.06	PART. A D'AUTRES ECOLES	3'000		2'000		1'000		50.0%		10'065	
21.352.07	FRAIS D'INTERPRETES	1'000		1'000						798	
21.366.00	PROMENADES SCOLAIRES	8'000		8'000						4'174	
21.366.01	PATROUILLEURS SCOLAIRES	2'500		2'000		500		25.0%		1'729	
21.366.02	SPECTACLES SCOLAIRES	10'000		10'000						7'935	
21.366.03	BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE	8'000		8'000						6'819	
21.390.00	IMPUTATION DES INTERETS PASSIFS	1'680		6'265		-4'585		-73.2%		2'049	
21.390.05	IMPUTATION DES AMORTISSEMENTS	7'400		7'400						7'400	
21.390.12	IMPUTATION DES FRAIS DE DEPLACEMENTS	-								546	
21.390.13	IMPUTATION DES FRAIS DE FORMATION	350		500		-150		-30.0%		2'297	
21.436.00	PART. DES PARENTS AUX FRAIS DE FOURNITURES		11'250		11'250						11'300
21.436.01	PART. DES PARENTS A SERVICE DEVOIRS SURVEILLES		19'000		21'000		-2'000	-9.5%			19'905
21.452.00	PART. COMMUNES DU CERCLE		63'000		66'500		-3'500	-5.3%			65'252
21.452.01	PART. D'AUTRES COMMUNES ET DU CANTON		18'300		10'500		7'800	74.3%			21'378
218	ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE	107'050	134'200	102'600	136'500	4'450	-2'300	4.3%	-1.7%	78'523	115'557
218.313.00	FRAIS DE REPAS	94'500		89'000		5'500		6.2%		69'588	
218.318.00	FRAIS DIVERS DE FONCTIONNEMENT	10'000		10'500		-500		-4.8%		8'855	
218.390.13	IMPUTATION DES FRAIS DE FORMATION	2'550		3'100		-550		-17.7%		80	
218.433.00	PARTICIPATIONS DES PARENTS		126'700		129'000		-2'300	-1.8%			101'993
218.461.00	SUBV. CANTONALES AUX STRUCT. ACCUEIL EXTRA-FAMIL.		7'500		7'500						13'564
22	ECOLEES SPECIALISEES	1'503'180	88'950	1'471'900	89'100	31'280	-150	2.1%	-0.2%	1'439'005	85'912
22.351.01	PART. AIDE INSTIT. SPECIALISEES PERS. HANDICAPEES/INADAPTEES	1'107'790		1'100'000		7'790		0.7%		1'054'595	
22.351.02	MESURES PEDAGO-THERAP. DISP. PAR PREST.PRIVES	56'890		60'000		-3'110		-5.2%		62'102	
22.352.00	EXAMENS ET TRAITEMENTS PSYCHOLOGIE	-		132'600		-132'600		-100.0%		128'213	
22.352.01	EXAMENS ET TRAITEMENTS LOGOPEDIE	-		138'500		-138'500		-100.0%		141'910	
22.352.02	EXAMENS ET TRAITEMENTS PSYCHOMOTRICITE	-		40'800		-40'800		-100.0%		52'185	
22.352.03	FRAIS DE PSYCHOLOGIE, LOGOPEDIE, PSYCHOMOTRICITE	338'500				338'500					
22.461.00	SUBVENTIONS CANTONALES PSYCHOLOGIE		-		56'300		-56'300	-100.0%			46'213
22.461.01	SUBVENTIONS CANTONALES LOGOPEDIE		-		17'800		-17'800	-100.0%			20'284
22.461.02	SUBVENTIONS CANTONALES PSYCHOMOTRICITE		-		15'000		-15'000	-100.0%			19'416
22.461.03	SUBVENTIONS CANTONALES PSYCHOLOGIE, LOGOPEDIE ET PSYCHOMOTRICITE				88'950						

Budget 2014 - Commentaires sur les écarts budgétaires

	B 2013	B 2014	Ecart	
			Francs	%
Total des charges à répartir	40'901'850	41'765'430	+863'580	+2.1%
A charge des communes 100%	40'901'850	41'765'430	+863'580	+2.1%
Population légale Canton (année n ²)	284'668	291'395	+6'727	+2.4%
Population légale Marly (année n ²)	7'653	7'729	+76	+1.0%
Montant à charge Marly	1'099'603	1'107'792	+8'189	+0.7%
Montant retenu au budget de Marly	1'100'000	1'107'790	+7'790	+0.7%

22.351.02 Mesures pédo-thérapeutiques dispensées par des tiers

Un écart de Fr. 3'110.- est noté entre le budget 2013 et celui de 2014. (- 5.2% %). La diminution enregistrée entre les comptes 2012 et le budget 2014 s'élève, quant à elle, à Fr. 5'212.-.

	B 2013	B 2014	Ecart	
			Francs	%
Total des charges à répartir	2'200'000	2'145'000	-55'000	-2.5%
A charge des communes 100%	2'200'000	2'145'000	-55'000	-2.5%
Population légale Canton (année n ²)	284'668	291'395	+6'727	+2.4%
Population légale Marly (année n ²)	7'653	7'729	+76	+1.0%
Montant à charge Marly	59'145	56'894	-2'250	-3.8%
Montant retenu au budget de Marly	60'000	56'890	-3'110	-5.2%

22.352.00 Examens et traitements psychologie

22.352.01 Examens et traitements logopédie

22.352.02 Examens et traitements psychologie psychomotricité

⇒ Un nouveau compte remplace les trois rubriques susmentionnées, il s'agit de :

22.352.03 Frais de psychologie, logopédie, psychomotricité

Flos Carmeli est une institution prestataire de services qui dessert une quinzaine de communes, dont la nôtre, en ce qui concerne les services auxiliaires scolaires (*logopédie, psychologie et psychomotricité*). A l'instar de ce que pratiquent les autres prestataires de ce type de services, par exemple l'IPC (Institut de pédagogie curative) ou le SIPLP (service intercommunal de psychologie, logopédie et psychomotricité), Flos Carmeli va dorénavant établir un budget d'institution et procéder à une facturation globale et trimestrielle des coûts à charge des communes, respectivement des cercles scolaires concernés, sur la base des statistiques de prestations. Cette pratique facilite le travail administratif de l'Institution et en allège les coûts puisqu'il n'y aura plus de facturation individuelle détaillée pour les élèves suivis, à l'exception des cas SESAM (anciennement cas AI). Nous noterons qu'en adoptant cette pratique, Flos Carmeli ne fait que prendre des dispositions qui anticipent quelque peu un fonctionnement qui s'imposera de fait dès la mise en œuvre du concept cantonal sur l'enseignement spécialisé et du subventionnement forfaitaire des institutions spécialisées par le canton.

Au niveau communal, cela signifie que les frais des services auxiliaires scolaires des trois communes composant le cercle scolaire seront désormais intégrés à l'ensemble des charges à répartir entre elles selon les dispositions de la convention intercommunale relative au cercle scolaire. Sur le plan comptable, cela se concrétise par l'adoption d'un seul compte de charges et d'un seul compte de subventionnement, au lieu de comptes distincts par type de thérapie.

Le total envisagé pour 2014 de Fr. 338'500.- représente une augmentation par rapport au budget 2013 de Fr. 26'600.- sur l'ensemble des trois postes (Fr. 338'500.- ./ Fr.40'800.- ./ Fr 138'500.- ./ Fr. 132'600.-). En 2012, les coûts totaux s'élevaient à Fr. 322'308.-. On constate ainsi une augmentation de 5% par rapport aux comptes 2012.

22.461.00 Subventions cantonales psychologie

22.461.00 Subventions cantonales logopédie

22.461.00 Subventions cantonales psychomotricité

⇒ Un nouveau compte remplace les trois rubriques susmentionnées :

22.461.03 Subventions cantonales psychologie, logopédie, psychomotricité

Les explications sont identiques à celles présentées pour les rubriques mentionnées ci-avant relatives aux frais. L'écart au budget 2013 total s'élève ainsi à - Fr. 150.- et est de + Fr. 3'037.- entre 2012 et le budget 2014.

23.351.00 Office cantonal de la formation professionnelle

Le Service de la formation professionnelle (SFP) a élaboré son budget sur la base de la statistique des contrats enregistrés à fin octobre 2013 pour l'année scolaire 2013-2014. Le montant, envisagé pour 2014, de la contribution de Marly est ainsi en augmentation de Fr. 9'150.- par rapport aux prévisions 2013 (+ 10.3%). Par rapport à l'exercice 2012, l'écart s'élève à Fr. 15'795.-.

290.300.00 Jetons et frais de la commission scolaire

La commission scolaire s'est dotée (en déjà 2012) d'une sous-commission informatique. Cette nouveauté influence le budget 2014 pour un montant estimé à Fr. 3'000.-. Nous noterons que les comptes 2012 étaient déjà en relation avec un total de Fr. 9'360.-.

290.318.01 Frais de téléphone

Un montant supplémentaire, par rapport à 2013, est enregistré (+ Fr. 1'000.-). Ce dernier concerne une ligne téléphonique supplémentaire pour le bâtiment de Chevalier 7.

294.312.01 Frais de chauffage

Le service technique a établi les prévisions budgétaires 2014 sur la base de la consommation pour l'année 2013 avec extrapolation. Le budget 2013 semblait trop élevé par rapport à la réalité.

294.423.00 Loyers des appartements

L'appartement ne sera loué que jusqu'à la fin du mois de mars 2014 (trois mois). Le montant des locations est ainsi en diminution de Fr. 6'300.- par rapport à 2013.

Compte	Désignation	Budget 2014		Budget 2013		Ecart (francs) B2014 - B2013		Ecart (%) B2014-B2013		Comptes 2012	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
23	FORMATION PROFESSIONNELLE	98'370	-	89'220		9'150		10.3%		82'575	
23.351.00	OFFICE CANTONAL FORMATION PROFESSIONNELLE	98'370		89'220		9'150		10.3%		82'575	
29	ADMINISTRATION SCOLAIRE	1'141'685	124'100	1'032'670	130'400	109'015	-6'300	10.6%	-4.8%	941'487	140'429
290	ADMINISTRATION	27'070	-	23'070		4'000		17.3%		24'303	
290.300.00	JETONS ET FRAIS DE LA COMMISSION SCOLAIRE	9'000		6'000		3'000		50.0%		9'360	
290.310.00	FOURNITURES DE BUREAU ET IMPRIMES	500		500						15	
290.317.00	FRAIS DE REPRESENTATION ET CADEAUX AU CORPS ENSEIGNANT	8'000		8'000						7'717	
290.318.01	FRAIS DE TELEPHONE	7'000		6'000		1'000		16.7%		6'534	
290.318.02	FRAIS ADMINISTRATIFS	500		500						635	
290.390.12	IMPUTATION DES FRAIS DE DEPLACEMENTS	70		70						43	
290.390.13	IMPUTATION DES FRAIS DE FORMATION	2'000		2'000							
292	FORMATION DES ADULTES	500	-	500						500	
292.365.00	SUBSIDES UNIVERSITE POPULAIRE ET INSTITUTIONS ANALOGUES	500		500						500	
294	BATIMENTS SCOLAIRES	1'114'115	124'100	1'009'100	130'400	105'015	-6'300	10.4%	-4.8%	916'684	140'429
294.311.00	ACHAT ET ENTR. MOBILIER ET MACHINE SALLE POLYVALENTE	3'000		4'000		-1'000		-25.0%		-263	
294.312.00	FRAIS D'ELECTRICITE	60'000		60'000						62'409	
294.312.01	FRAIS DE CHAUFFAGE	120'000		150'000		-30'000		-20.0%		75'549	
294.312.02	EAU	23'000		23'000						8'091	
294.313.00	FRAIS DE NETT. ET DE CONCIERGERIE	60'000		60'000						57'524	
294.314.00	ENTR. ET REFECTION DES BIENS IMMOBILIERS	100'000		100'000						101'056	
294.314.01	ENTRETIENS IMMEUBLES SCOL. SUITE VANDALISMES	20'000		20'000						19'786	
294.318.00	ASSURANCES DES BATIMENTS	32'000		32'000						29'572	
294.390.00	IMPUTATION DES INTERETS PASSIFS	249'865		239'170		10'695		4.5%		249'258	
294.390.05	IMPUTATION DES AMORTISSEMENTS	445'910		317'790		128'120		40.3%		311'790	
294.390.12	IMPUTATION DES FRAIS DE DEPLACEMENTS	340		340						29	
294.390.13	IMPUTATION DES FRAIS DE FORMATION			2'800		-2'800		-100.0%		1'884	
294.423.00	LOYERS DES APPARTEMENTS		2'100		8'400		-6'300		-75.0%		8'400
294.423.01	LOYERS HALLE DE GYMNASTIQUE ET LOCAUX SCOLAIRES		122'000		122'000						132'029
3	CULTURE, LOISIRS, SPORTS	1'088'260	124'860	1'043'715	83'000	44'545	41'860	4.3%	50.4%	976'124	81'264
30	CULTURE	575'790	74'000	542'075	74'000	33'715		6.2%		535'065	71'944
30.300.00	JETONS ET FRAIS DE LA COMMISSION CULTURELLE	4'200		4'200						4'646	
30.351.00	PART. AUX DEPENSES DU CONSERVATOIRE	196'055		184'550		11'505		6.2%		187'630	
30.352.00	PARTICIPATION A L'AGGLO - PROMOTION CULTURELLE	208'835		194'460		14'375		7.4%		174'632	
30.363.00	BIBLIOTHEQUE REGIONALE DE MARLY : PART. FRAIS FONCT.	22'300		22'000		300		1.4%		17'063	
30.363.01	BIBLIOTHEQUE REGIONALE DE MARLY : ACHAT DE LIVRES, ABT	24'000		24'000						22'043	
30.363.02	SPECTACLES, CONCERTS ET EXPOSITIONS	7'500		7'500						13'450	
30.363.03	BIBLIOTHEQUE REGIONALE DE MARLY : LOYERS	53'400		53'400						53'400	
30.364.00	LUOTHEQUE	4'500		4'500						4'500	

Budget 2014 - Commentaires sur les écarts budgétaires

3 CULTURE, LOISIRS ET SPORTS

30.351.00 Participation aux dépenses du conservatoire

Les prévisions 2014 nous ont été remises par le Conservatoire de Fribourg. Les charges sont réparties par moitiés entre l'Etat et les communes. En 2013, les prévisions concernaient 1'005 unités individuelles à Fr. 173.88 et 300 unités collectives à Fr. 32.65. Le total inscrit au budget 2013 s'élevait à Fr. 184'550.-. Pour 2014, 1'105 unités individuelles à Fr. 172.74 (Fr. 190'873.-) et 176.86 unités collectives à Fr. 29.30 (Fr. 5'183.-) sont envisagées. Ainsi, le total à charge de la Commune s'élève à Fr. 196'055.- et est en progression de 6.2% en regard au budget 2013. L'écart aux dépenses effectives de l'année 2012 s'élève à Fr. 8'425.- représentant une progression de 4.5 %.

30.365.00 Subsidés ordinaires aux sociétés culturelles

Un montant supplémentaire de Fr. 6'000.- est noté dès 2014. Il concerne l'attribution d'un subside complémentaire à l'Ecole de Musique de la Gérinia. Ceci est notamment justifié par le fait que :

- il y a plus d'élèves qu'auparavant;
- le prix de l'heure des professeurs a augmenté ces dernières années;
- l'achat de nouveaux instruments a été nécessaire;
- Il n'y a pas eu d'ajustement depuis plus de 12 ans;
- et... si ces élèves devaient suivre les cours du conservatoire, les coûts seraient nettement plus importants.

30.365.02 Réception nouveaux citoyens, fête nationale

En 2014, la fête nationale sera célébrée à Marly. Un montant plus important que pour le budget 2013 est ainsi noté (+ Fr. 1'500.-). Il rejoint ainsi les mêmes frais qu'au budget 2012 ou les comptes 2012 (Fr. 8'835.-).

34.312.02 Chauffage vestiaires du centre sportif

Le montant de Fr. 16'000.- prévu au budget 2014 correspond aux charges effectives de chauffage pour 2012. Une adaptation est ainsi faite par rapport aux prévisions 2013 qui étaient, semble-t-il, insuffisantes avec Fr. 13'000.-.

34.314.01 Entretien et réfection des installations sportives extérieures

En 2013, l'installation d'une cage de protection pour le lancer du disque a été budgétisée pour Fr. 8'000.-. Cette dernière ne figure dès lors plus en 2014 d'où l'écart entre les deux budgets annuels. Les frais de ce poste reviennent ainsi au montant effectif de l'année 2012 (Fr. 49'723.-).

35 Autres loisirs, colonies de vacances

Quelques modifications ont été apportées sur certains comptes de cette rubrique.

En effet, afin d'améliorer la transparence des coûts et recettes de l'animation socioculturelle, des nouveaux comptes et/ou rubriques générales ont été créés en 2014. Ainsi, la répartition concernant Marly Sympa se trouve sous le chapitre **350 "Marly Sympa"**.

Les frais relatifs à la cabane des jeunes sont répertoriés sous les comptes **351 "Cabane des jeunes"**. Ceux-ci figurant, jusqu'à ce jour, sous différents postes tels que : 35.312.01 "Frais d'électricité de la cabane des jeunes", 35.312.02 "Eau de la cabane des jeunes", 35.314.00 "Entretien de la cabane des jeunes", 35.318.00 "Assurance des bâtiments" et 35.427.00 "Locations cabane des jeunes". Ainsi, pour les années futures, nous pourrions mieux cerner les frais et recettes inhérentes à cette rubrique puisque tous réunis sous un même chapitre.

Le compte 35.351.00 "Participation au véhicule de l'animation de jeunesse" est, dès 2014 détaillé sous différentes rubriques figurant dans la catégorie : **352 "Bus de l'animation socioculturelle"**.

Une nouvelle rubrique comptable : **353 "Animation socioculturelle"** est également créée par souci de transparence. Les différents frais et recettes étaient auparavant intégrés sous le compte 35.366.00 "Débours et frais de jeunesse" sans autres distinctions.

Compte	Désignation	Budget 2014		Budget 2013		Ecart (francs) B2014 - B2013		Ecart (%) B2014-B2013		Comptes 2012	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
30.365.00	SUBSIDES ORDINAIRES AUX SOCIETES CULTURELLES	36'000		30'000		6'000		20.0%		29'300	
30.365.01	SUBSIDES EXTRAORDINAIRES AUX SOCIETES CULTURELLES	5'000		5'000						4'450	
30.365.02	RECEPTION NOUVEAUX CITOYENS, FETE NATIONALE	9'000		7'500		1'500		20.0%		8'835	
30.365.03	PART. A L'ANIMATION REGIONALE	4'500		4'500						4'500	
30.390.00	IMPUTATION DES INTERETS PASSIFS	-		315		-315		-100.0%		336	
30.390.05	IMPUTATION DES AMORTISSEMENTS	-								10'000	
30.390.12	IMPUTATION DES FRAIS DE DEPLACEMENTS	500		150		350		233.3%		281	
30.435.00	BIBLIOTHEQUE REGIONALE DE MARLY : PART. DES TIERS		25'000		25'000						22'380
30.452.00	BIBLIOTHEQUE REGIONALE DE MARLY : PART. DES COMMUNES-MEMBRES		44'000		44'000			-0.0%			44'564
30.461.00	BIBLIOTHEQUE REGIONALE DE MARLY : SUBVENTIONS CANTONALES		5'000		5'000						5'000
33	PARCS PUBLICS ET CHEMINS	45'840	-	46'025	-	-185	-	-0.4%	-	53'923	-
33.314.00	ENTR. PARCS, PLACES ET ZONES DE VERDURE	22'000		22'000				-0.0%		25'571	
33.314.01	ENTR. CHEMINS PEDESTRES, BOTANIQUES, EQUESTRES, PLANETAIRES	17'000		17'000						21'251	
33.390.00	IMPUTATION DES INTERETS PASSIFS	875		1'060		-185		-17.5%		1'136	
33.390.05	IMPUTATION DES AMORTISSEMENTS	5'965		5'965						5'965	
34	SPORTS	337'350	-	345'820	-	-8'470	-	-2.4%	-	340'950	-
34.300.00	JETONS ET FRAIS DE LA COMMISSION DES SPORTS	2'600		2'600						2'450	
34.311.00	ACHAT EQUIPEMENT ET MATERIEL DE SPORTS	3'000		3'000							
34.312.00	ELECTRICITE VESTIAIRES DU CENTRE SPORTIF	3'500		3'500						4'157	
34.312.01	EAU DU CENTRE SPORTIF	10'000		11'000		-1'000		-9.1%		5'889	
34.312.02	CHAUFFAGE VESTIAIRES DU CENTRE SPORTIF	16'000		13'000		3'000		23.1%		15'688	
34.312.03	PART. A L'ECLAIRAGE DES STADES	3'500		3'500						3'500	
34.313.00	FRAIS DE CONCIERGERIE VESTIAIRES DU CENTRE SPORTIF	3'000		2'500		500		20.0%		405	
34.314.00	ENTR. ET REFECTION VESTIAIRES DU CENTRE SPORTIF	6'000		6'000						4'653	
34.314.01	ENTR. ET REFECTION DES INSTALL. SPORTIVES EXTERIEURES	50'000		58'000		-8'000		-13.8%		49'723	
34.314.02	ENTR. PARCOURS VITA, MESURE ET PISTE FINLANDAISE	2'500		2'500						3'181	
34.318.00	ASSURANCES VESTIAIRES DU CENTRE SPORTIF	700		700						671	
34.365.00	SUBSIDES ORDINAIRES AUX SOCIETES SPORTIVES	25'000		25'000						25'000	
34.365.01	SUBSIDES EXTRAORDINAIRES AUX SOCIETES SPORTIVES	8'000		8'000						15'300	
34.365.02	SUBVENTIONS POUR LA PISTE DE GLACE	100'000		100'000						100'000	
34.365.03	SUBVENTIONS POUR LA PISCINE DE LA MOTTA	7'730		7'800		-70		-0.9%		7'579	
34.390.00	IMPUTATION DES INTERETS PASSIFS	15'470		18'075		-2'605		-14.4%		19'361	
34.390.05	IMPUTATION DES AMORTISSEMENTS	80'350		80'645		-295		-0.4%		83'393	
35	AUTRES LOISIRS, COLONIE DE VACANCES	129'280	50'860	109'795	9'000	19'485	41'860	17.7%	465.1%	46'186	9'320
35.300.00	JETONS ET FRAIS DE LA COMMISSION DE JEUNESSE	3'360		3'360						4'840	
35.300.01	JETONS ET FRAIS DE LA COMMISSION MARLY-SYMPA	-		3'600		-3'600		-100.0%		2'400	
35.301.00	FRAIS DES ACTIONS MARLY-SYMPA	-		20'000		-20'000		-100.0%		12'603	
35.301.01	FRAIS ACTIONS MARLY-SYMPA (COURS FRANCAIS)	-		2'000		-2'000		-100.0%		668	
35.309.00	FRAIS DE FORMATION MARLY-SYMPA	-		13'000		-13'000		-100.0%			
35.312.01	FRAIS D'ELECTRICITE DE LA CABANE DES JEUNES	-		7'500		-7'500		-100.0%		7'104	
35.312.02	EAU DE LA CABANE DES JEUNES	-		5'000		-5'000		-100.0%		342	

Compte	Désignation	Budget 2014		Budget 2013		Ecart (francs) B2014 - B2013		Ecart (%) B2014-B2013		Comptes 2012	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
35.314.00	ENTR. DE LA CABANE DES JEUNES	-		3'500		-3'500		-100.0%		3'540	
35.315.00	PARTICIPATION AU VEHICULE DE L'ANIMATION DE JEUNESSE			2'000		-2'000		-100.0%		2'000	
35.318.00	ASSURANCE DES BATIMENTS			350		-350		-100.0%		367	
35.363.00	PASSEPORT-VACANCES	3'500		3'000		500		16.7%		2'140	
35.363.01	AUTRES ACTIVITES DE LOISIRS	4'000		4'000						3'000	
35.365.00	COLONIE DE VACANCES	5'000		5'000						5'000	
35.365.01	SUBSIDES ORDINAIRES AUX SOCIETES DE JEUNESSE	3'000		3'000						750	
35.366.00	DEBOURS ET FRAIS DE JEUNESSE	-		31'200		-31'200		-100.0%		-1'634	
35.390.00	IMPUTATION DES INTERETS PASSIFS	-		585		-585		-100.0%		626	
35.390.05	IMPUTATION DES AMORTISSEMENTS	-		1'800		-1'800		-100.0%		1'800	
35.390.12	IMPUTATION DES FRAIS DE DEPLACEMENTS	-		900		-900		-100.0%		641	
35.427.00	LOCATIONS CABANE DES JEUNES				9'000		-9'000		-100.0%		9'320
350	MARLY-SYMPA	52'600	20'500			52'600	20'500				
350.300.01	JETONS ET FRAIS DE LA COMMISSION MARLY-SYMPA	3'600				3'600					
350.301.00	FRAIS DES ACTIONS MARLY-SYMPA	20'000				20'000					
350.301.01	FRAIS ACTIONS MARLY-SYMPA (COURS FRANCAIS)	16'000				16'000					
350.309.00	FRAIS DE FORMATION MARLY-SYMPA	13'000				13'000					
350.460.00	SUBVENTIONS PR MARLY-SYMPA		7'500				7'500				
350.460.01	SUBVENTIONS PR MARLY-SYMPA (COURS FRANCAIS)		13'000				13'000				
351	CABANE DES JEUNES	17'220	9'100			17'220	9'100				
351.311.00	ACHATS MOBILIER ET EQUIPEMENTS	500				500					
351.311.01	ACHATS MACHINES ET OUTILLAGES	300				300					
351.312.01	FRAIS D'ELECTRICITE DE LA CABANE DES JEUNES	7'500				7'500					
351.312.02	EAU DE LA CABANE DES JEUNES	5'000				5'000					
351.313.00	ACHATS FOURNITURES, MARCH. D'ENTRETIEN ET REPARATION	1'100				1'100					
351.318.00	ASSURANCE DES BATIMENTS	350				350					
351.318.01	FRAIS BANCAIRES	140				140					
351.390.00	IMPUTATION DES INTERETS PASSIFS	530				530					
351.390.05	IMPUTATION DES AMORTISSEMENTS	1'800				1'800					
351.420.00	INTERETS BANCAIRES		100				100				
351.427.00	LOCATIONS CABANE DES JEUNES		9'000				9'000				
352	BUS DE L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE	7'150	5'040			7'150	5'040				
352.312.00	ACHATS CARBURANT	2'000				2'000					
352.315.00	ENTR. ET REPARATIONS VEHICULES	2'000				2'000					
352.318.00	ASSURANCES VEHICULES, TCS	2'400				2'400					
352.318.01	FRAIS BANCAIRES	50				50					
352.319.00	IMPOTS S/VEHICULES	700				700					
352.420.00	INTERETS BANCAIRES		40				40				
352.436.00	PARTICIPATIONS AUX FRAIS D'ENTRETIEN VEHICULES		5'000				5'000				

Budget 2014 - Commentaires sur les écarts budgétaires

4 SANTE

41.351.00 Participation au subventionnement des soins spéciaux dans les établissements pour personnes âgées

L'augmentation notée entre les prévisions budgétaires 2013 et 2014 de Fr. 151'440.-, soit + 14 %, est due à l'accroissement du montant total des charges à répartir entre les communes, selon présentation détaillée ci-après. Les données communiquées par l'Etat tiennent compte des décisions du Grand Conseil relatives au programme de mesures structurelles et d'économies 2013-2016 de l'Etat de Fribourg.

	B 2013	B 2014	Ecart	
			Francs	%
Total des charges à répartir	40'301'210	46'540'090	+6'238'880	+15.5%
A charge des communes 100%	40'301'210	46'540'090	+6'238'880	+15.5%
Population légale Canton (année n ²)	284'668	291'395	+6'727	+2.4%
Population légale Marly (année n ²)	7'653	7'729	+76	+1.0%
Montant à charge Marly	1'083'456	1'234'436	+150'980	+13.9%
Montant retenu au budget de Marly	1'083'000	1'234'440	+151'440	+14.0%

Le coût par habitant pour cette rubrique passe ainsi de 141.5727 francs en 2013 à 159.7148 en 2014, soit une progression de plus de Fr. 18.-/habitant ou +12.81%.

41.352.00 Participation au déficit du home médicalisé de la Sarine

Passant d'une prévision 2013 de Fr. 17'195.- à Fr. 9'420.- en 2014, ce poste accuse une régression des charges de Fr. 7'775.- ou - 45.2%. Les prévisions émanant de L'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux (ACSMS) se basent sur un montant total à répartir entre les communes de Fr. 124'250.- en 2014 contre Fr. 223'790.- en 2013.

41.352.01 Participations aux frais financiers des homes de la Sarine

La répartition des frais financiers des homes du district prévoit, pour 2014, un montant total à charge de Marly de Fr. 652'940.- incluant Fr. 55'490.- pour le rattrapage des frais financiers déjà commentés lors de la présentation du budget 2013. La participation de Marly enregistre ainsi une augmentation de 2.2% par rapport aux prévisions 2013, soit un montant de Fr. 13'850.-. Les frais financiers globaux des EMS du district sont budgétés par l'ACSMS à raison de Fr. 7'388'340.-, représentant un montant de Fr. 23.11 par jour et par lit.

44.352.01 Participation aux indemnités forfaitaires

Une très légère baisse est enregistrée par rapport aux prévisions 2013 pour Fr. 2'685.- (1.3%) ainsi qu'en regard des comptes 2012 (Fr. 9'832.-).

44.352.02 Participation à la Fondation sarinoise pour l'aide et les soins à domicile

Une augmentation de 1.5% est notée par rapport au budget 2013. Elle représente un montant de Fr. 4'750.-. En regard des charges de l'exercice 2012, l'augmentation constatée s'élève à Fr. 64'127.- (+ 24%). Le total à répartir entre les communes de la Sarine s'élève à 4.37 millions de francs en 2014 contre 4.25 millions de francs en 2013.

Compte	Désignation	Budget 2014		Budget 2013		Ecart (francs) B2014 - B2013		Ecart (%) B2014-B2013		Comptes 2012	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
353	ANIMATION SOCIOCULTURELLE	33'450	16'220			33'450	16'220				
353.310.00	FOURNITURES DE BUREAU	600				600					
353.311.00	ACHAT MATERIEL D'ENTRETIEN ET REPARATION	3'000				3'000					
353.313.00	FRAIS ACTIVITES DE CARNAVAL	1'000				1'000					
353.313.01	FRAIS ACTIVITES DE NOEL	3'000				3'000					
353.313.02	SOIREES ACCUEIL QUARTIERS	2'000				2'000					
353.313.03	CAMP D'ÉTÉ	6'000				6'000					
353.313.04	CAMP VOYAGE D'AVENTURES	4'500				4'500					
353.313.05	FRAIS DES ACTIVITES AUTRES	2'000				2'000					
353.313.06	SOIREES REMERCIEMENTS AIDES ANIMATIONS	2'000				2'000					
353.313.07	FRAIS ACTIVITES DU NICE	1'500				1'500					
353.313.08	FRAIS ACTIVITES ELDORADO	1'000				1'000					
353.318.00	FRAIS DE TELEPHONES	2'900				2'900					
353.318.01	FRAIS BANCAIRES	50				50					
353.319.00	COTISATIONS ASSOCIATIONS	500				500					
353.390.12	IMPUTATION DES FRAIS DE DEPLACEMENTS	900				900					
353.390.13	IMPUTATION DES FRAIS DE FORMATION	2'500				2'500					
353.420.00	INTERETS BANCAIRES		120				120				
353.433.00	PARTICIPATIONS AU CAMP D'ÉTÉ		5'000				5'000				
353.433.01	PARTICIPATIONS AU VOYAGE D'AVENTURES		4'000				4'000				
353.433.02	PARTICIPATIONS AUX ACTIVITES AUTRES		500				500				
353.435.00	LOCATIONS DE MATERIEL A DES TIERS		1'000				1'000				
353.469.00	DONS DIVERS ET PARTICIPATIONS DE TIERS		5'600				5'600				
4	S A N T E	2'845'380	132'000	2'684'230	127'500	161'150	4'500	6.0%	3.5%	2'646'012	135'121
40	HOPITAUX	74'675	-	75'885	-	-1'210	-	-1.6%	-	76'458	-
40.390.00	IMPUTATION DES INTERETS PASSIFS	6'860		8'070		-1'210		-15.0%		8'643	
40.390.05	IMPUTATION DES AMORTISSEMENTS	67'815		67'815						67'815	
41	HOMES MEDICALISES	1'900'785	-	1'743'315	-	157'470	-	9.0%	-	1'768'006	-
41.300.00	JETONS ET FRAIS DE LA DELEGATION AU HOME MEDICALISE SARINE	800		800						840	
41.351.00	PART. SUBV.SOINS SPECIAUX ETABLISS. PERS.AGEES	1'234'440		1'083'000		151'440		14.0%		1'162'693	
41.351.02	PART. A PASSEPARTOUT SARINE	3'185		3'230		-45		-1.4%		3'356	
41.352.00	PART. AU DEFICIT DU HOME MEDICALISE DE LA SARINE	9'420		17'195		-7'775		-45.2%		28'087	
41.352.01	PART. AUX FRAIS FINANCIERS DES HOMES DE LA SARINE	652'940		639'090		13'850		2.2%		573'030	
44	SOINS AMBULATOIRES	530'010	-	528'160	-	1'850	-	0.4%	-	475'578	-
44.300.00	JETONS ET FRAIS COMM. SARINOISE SOINS / AIDE FAM. A DOMICILE	1'895		2'110		-215		-10.2%		1'758	
44.352.01	PART. AUX INDEMNITES FORFAITAIRES	197'095		199'780		-2'685		-1.3%		206'927	
44.352.02	PART. FONDATION SARINOISE POUR L'AIDE ET SOINS A DOMICILE	331'020		326'270		4'750		1.5%		266'893	

Budget 2014 - Commentaires sur les écarts budgétaires

45.363.00 Puériculture

Il s'agit d'une subvention unique réglée sur facturation de l'Office familial Fribourg. Cette subvention s'élève à Fr. 2.- par habitant. Elle devait être adaptée à Fr. 3.- par habitant déjà en 2013, mais cette augmentation est reportée à 2014, l'Office familial n'ayant pas obtenu l'accord de l'ensemble des communes. Il attend le positionnement de l'ACSMS pour 2014. La proposition pour le budget 2014 est un maintien à Fr. 3.- par habitant (population légale en 31.12.2012 : 7'729 habitants), soit Fr. 23'190.-. Pour rappel, la situation du Service de puériculture est critique. Les coûts remboursés par les communes, même augmentés du subventionnement cantonal (Fr. 1.- par habitant) ne parviennent pas à couvrir les frais de fonctionnement. Entre les comptes 2012 et le budget 2014, nous constatons une augmentation des charges de Fr. 8'032.-.

5 AFFAIRES SOCIALES

50.351.01 Participations aux allocations familiales aux non-actifs

Les prévisions de l'Etablissement cantonal des assurances sociales (ECAS) pour 2014 tablent sur un montant total à répartir entre les communes de Fr. 1'290'000. (Fr. 1'315'310.- en 2013 et Fr. 889'200.- en 2012). Cela représente une diminution des charges de Fr. 25'310.-. Pour Marly, la différence s'élève à Fr. 1'185.- ou -3.3%.

54.365.00 Subventions crèches

Dans la version budgétaire qui est présentée, ne figure plus la crèche des Poucetofs, puisqu'elle est communalisée dès le 1^{er} septembre 2013. Les comptes figurant sous la rubrique 544 "Crèche communale les Poucetofs" sont donc, dès l'année 2014, intégrés au budget communal et le montant de la subvention communale à la crèche disparaît. La participation aux autres crèches que celle des Poucetofs s'élève à Fr. 20'000.- et reste inchangée par rapport aux prévisions 2013.

54.365.01 Subventions accueil familial de jour

Il s'agit du subventionnement de l'accueil familial de jour (versé sur la base de factures trimestrielles à l'Association d'accueil familial de jour de la Sarine). Suite à la nouvelle loi sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE) et son règlement d'application, entrés en vigueur au 1^{er} octobre 2011, une nouvelle convention a été signée entre la Commune de Marly et l'Association d'accueil familial de jour de la Sarine. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012 et stipule notamment que :

- pour l'accueil préscolaire, la Commune apporte un soutien financier qui couvre les coûts qui ne sont pas pris en charge par les parents, l'Etat et les employeurs.
- pour l'accueil extrascolaire (enfants de la première à la sixième année d'école primaire), la Commune apporte un soutien financier couvrant les coûts qui ne sont pas pris en charge par les parents.

La mise en œuvre de cette nouvelle loi a également impliqué une adaptation des tarifs appliqués aux parents. Ils sont calculés de manière à ce que chaque famille bénéficie de la subvention de l'Etat-employeur et d'une subvention communale, indépendamment de son revenu. Ainsi, la participation communale a pratiquement doublé entre 2011 et 2012, passant de Fr. 44'643.- à Fr. 83'677.-. Et, à la fin du 2^{ème} semestre 2013, la participation communale s'élève déjà à Fr. 61'578.- (9 familles sur 43 ont des structures salariales faibles et représentent le 59% de la facture du 2^{ème} trimestre 2013, soit Fr. 20'555.- à charge de la commune sur un total de Fr. 34'277.-). Sur la base de ces éléments, le montant envisagé au budget 2014 a été adapté et s'élève à Fr. 122'000.-, soit avec un écart de Fr. 34'000.- au budget 2013 (+38.6%).

544 Crèche communale les Poucetofs

La communalisation de la Crèche des Poucetofs a été réalisée au 1^{er} septembre 2013.

Les frais relatifs à cette entité, dorénavant communale, sont détaillés sous cette rubrique spécifique. Le total des charges budgétisées s'élève à Fr. 1'048'120.- (y compris les charges salariales) et les recettes à Fr. 650'440.-. Le solde à charge de la commune se monte dès lors à Fr. 397'680.-. En comparaison de la participation envisagée pour 2013 à la Crèche des Poucetofs (cf. compte 54.365.00 "Subventions crèches : Fr. 396'000.-), l'écart final n'est que de Fr. 1'680.-.

Compte	Désignation	Budget 2014		Budget 2013		Ecart (francs) B2014 - B2013		Ecart (%) B2014-B2013		Comptes 2012	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
45	PROPHYLAXIE	36'590	-	37'740		-1'150		-3.0%		20'141	
45.311.00	PROPHYLAXIE SCOLAIRE	12'400		14'000		-1'600		-11.4%		4'283	
45.363.00	PUERICULTURE	23'190		22'740		450		2.0%		15'158	
45.365.00	SUBSIDES ET DONNS POUR LA PREVENTION MEDICALE	1'000		1'000						700	
46	SERVICE MEDICAL DES ECOLES	159'000	125'000	154'000	120'000	5'000	5'000	3.2%	4.2%	165'648	128'330
46.318.00	SERVICE SANITAIRE SCOLAIRE	13'600		13'600				-0.0%		13'919	
46.318.01	FRAIS DE TELEPHONE	400		400						316	
46.351.00	SERVICE DENTAIRE SCOLAIRE	145'000		140'000		5'000		3.6%		151'413	
46.433.00	PART. DES PARENTS AUX SOINS DENTAIRES		125'000		120'000		5'000		4.2%		128'330
47	CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES	12'000	7'000	12'500	7'500	-500	-500	-4.0%	-6.7%	11'824	6'791
47.301.00	CONTROLE DES CHAMPIGNONS	7'500		8'500		-1'000		-11.8%		7'260	
47.318.00	FRAIS D'ANALYSE DE L'EAU POTABLE	4'500		4'000		500		12.5%		4'564	
47.436.00	PART. DES AUTRES COMMUNES AU CONTROLE DES CHAMPIGNONS		7'000		7'500		-500		-6.7%		6'791
49	AUTRES DEPENSES DE SANTE	132'320	-	132'630		-310		-0.2%		128'356	
49.365.00	PART. AUX FRAIS D'AMBULANCE	132'320		132'630		-310		-0.2%		128'356	
5	AFFAIRES SOCIALES	6'122'560	2'128'440	5'285'975	1'440'000	836'585	688'440	15.8%	47.8%	4'737'027	1'397'415
50	AVS-AI-APG-AC	34'215	-	35'400		-1'185		-3.3%		36'071	
50.351.01	PART. ALLOC. FAMIL. AUX NON-ACTIFS	34'215		35'400		-1'185		-3.3%		36'071	
54	PROTECTION DE LA JEUNESSE	1'191'120	650'440	505'000		686'120	650'440	135.9%		362'820	
54.365.00	SUBVENTIONS CRECHES	20'000		416'000		-396'000		-95.2%		278'143	
54.365.01	SUBVENTIONS ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR	122'000		88'000		34'000		38.6%		83'677	
54.365.02	SUBVENTIONS GARDERIES	1'000		1'000						1'000	
544	CRECHE COMMUNALE LES POUCETOFS	1'048'120	650'440			1'048'120	650'440				
544.300.00	JETONS ET FRAIS DE COMMISSION	5'000				5'000					
544.309.00	FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL	4'000				4'000					
544.310.00	MATERIEL PEDAGOGIQUE ET JEUX	6'000				6'000					
544.310.01	MATERIEL ET FOURN. DE BUREAU	3'500				3'500					
544.310.02	FRAIS DE PUBLICATIONS ET D'ANNONCES	2'000				2'000					
544.311.00	ACHAT MOBILIER	4'000				4'000					
544.312.00	FRAIS D'ELECTRICITE	3'000				3'000					
544.313.00	ACHAT PRODUITS ALIMENTAIRES	23'000				23'000					

Budget 2014 - Commentaires sur les écarts budgétaires

55.351.00 Participation aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées/inadaptées

Le tableau synthétique suivant précise les écarts sur les montants prévus par le Service de la Prévoyance sociale (SPS) pour 2014.

	B 2013	B 2014	Ecart	
			Francs	%
Total des charges à répartir	65'986'880	67'160'500	+1'173'620	+1.8%
A charge des communes 100%	65'986'880	67'160'500	+1'173'620	+1.8%
Population légale Canton (année n ²)	284'668	291'395	+6'727	+2.4%
Population légale Marly (année n ²)	7'653	7'729	+76	+1.0%
Montant à charge Marly	1'773'988	1'781'374	+7'386	+0.4%
Montant retenu au budget de Marly	1'774'000	1'781'370	+7'370	+0.4%

55.351.03 Aide aux victimes d'infractions

La participation communale à cette charge (répartie à raison de 45% Etat et 55% communes) double entre 2013 et 2014, le montant total à répartir entre les communes passant de 220'000 francs prévus en 2013 à 497'750 francs en 2014. Pour notre commune, il s'agit d'une progression de Fr. 7'300.- ou + 123.7%.

58.352.00 Frais d'aide sociale, correctif de district

Notre participation (négative) a été établie par le Service de l'action sociale (SASoc). Le montant figurant sous cette rubrique correspond à une rétrocession prévue de Fr. 281'700.-. Il concerne la participation de la Commune aux dépenses d'aide sociale des autres communes du district de la Sarine, ceci après déduction des remboursements personnels et de la part de l'Etat (qui passe de 25% en 2013 à 40% en 2014). Le budget 2014 a été établi sur la base des communications du Canton. Nous notons ainsi une amélioration prévisible de Fr. 123'700.- par rapport au budget 2013 et de Fr. 69'658.- en regard de l'exercice 2012.

58.365.02 Programme interservices travail social communautaire (PITSC)

La commune de Marly a mis sur pied, à la fin 2012, le PITSC impliquant plusieurs Services communaux, dont le Service social et le Service d'animation socioculturelle. Grâce à ce programme innovateur, notre commune a une nouvelle force de travail, des améliorateurs d'environnement, qui permet à des personnes en recherche d'emploi de se réinsérer dans le monde professionnel et social, soit au sein de la commune, soit en lien avec des commerces et entreprises locales, mais aussi de montrer que l'insertion est possible, même pour des personnes présentant de grandes difficultés au départ. Le PITSC a également pour objectif de favoriser la création du lien professionnel et social des participants. Il contribue à leur revalorisation, crée des projets innovateurs et améliore ainsi la vie marlinoise, par un accompagnement individualisé, une prise en charge quotidienne dans un processus d'insertion passant par des activités qualifiantes et valorisantes. Une coordinatrice, engagée à 50%, gère ce programme dès novembre 2012. Afin de pérenniser ce programme, un montant de Fr. 200'000.- est prévu au budget 2014, identique à 2013.

58.366.03 Frais d'aide sociale (bruts)

Cette rubrique affiche un accroissement des charges de Fr. 396'117.- par rapport aux comptes 2012 (Fr 260'000.- par rapport au budget 2013). Ce compte doit être mis en relation avec les comptes de remboursements 58.436.00 et 58.452.00 afin de déterminer la charge effective pour la commune. Il comprend l'aide matérielle conventionnelle, l'aide octroyée durant les mesures d'insertion sociales, les avances sur des droits à des assurances sociales, les salaires, etc. Le budget 2014 est fixé en tenant compte des chiffres effectifs de l'année 2013 avec une extrapolation pour l'exercice 2014 et une légère progression.

Compte	Désignation	Budget 2014		Budget 2013		Ecart (francs) B2014 - B2013		Ecart (%) B2014-B2013		Comptes 2012	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
544.313.01	ACHAT DE FOURNITURES PR SOINS ET PHARMACIE	6'000				6'000					
544.313.02	ACHAT PRODUITS D'ENTRETIEN	5'500				5'500					
544.315.00	ENTR. ET REPARATION MOBILIER ET MACHINES DE BUREAU	3'000				3'000					
544.316.00	LOYERS CRECHE COMMUNALE - RTE DU CENTRE 15	64'000				64'000					
544.316.01	FRAIS D'ORDINATEUR	1'000				1'000					
544.317.00	FRAIS DEPLACEMENTS DU PERSONNEL	1'000				1'000					
544.318.00	FRAIS DE PORTS	1'000				1'000					
544.318.01	FRAIS DE TELEPHONE	2'000				2'000					
544.318.02	ASSURANCES RC/BATIMENTS/CHOSSES	500				500					
544.390.10	IMPUTATIONS INTERNES DES SALAIRES	698'395				698'395					
544.390.11	IMP. INT. CHARGES SOCIALES ET PREVOY.	190'100				190'100					
544.390.30	IMP. INT. ASSURANCES (EMPLOYEUR)	20'740				20'740					
544.390.40	IMP. INT. ALLOC. FAMILIALES PERS. PERM.	4'385				4'385					
544.434.00	CONTRIBUTIONS DES PARENTS A FRAIS DE GARDE		480'000				480'000				
544.436.00	REMB. DES REPAS PAR LE PERSONNEL		300				300				
544.451.00	CONTRIBUTIONS ETAT FR PR PRISES EN CHARGE		80'000				80'000				
544.452.00	CONTRIBUTIONS COMMUNALES PR PRISES EN CHARGE		4'000				4'000				
544.469.00	LOTIERIE ROMANDE		5'000				5'000				
544.454.01	DONS DIVERS		-								
544.490.11	IMP. INT. RETENUES SOCIALES ET PREVOY.		81'140				81'140				
55	INVALIDITE	1'781'370	-	1'774'000		7'370		0.4%		1'711'192	
55.351.00	PART. AIDE INSTIT. SPECIALISEES PERS. HANDICAPEES/INADAPTEES	1'781'370		1'774'000		7'370		0.4%		1'711'192	
58	AIDE SOCIALE	3'115'855	1'478'000	2'971'575	1'440'000	144'280	38'000	4.9%	2.6%	2'626'943	1'397'415
58.300.00	JETONS ET FRAIS DE LA COMMISSION SOCIALE	5'000		5'000						4'836	
58.318.01	FRAIS DE TELEPHONE	3'000		2'500		500		20.0%		3'035	
58.319.00	COTISATIONS, ABONNEMENTS	1'900		1'900						1'676	
58.351.01	REPARTITION DES AVANCES S/ CONTRIB. ENTRETIEN NON RECUPEREES	44'560		44'000		560		1.3%		42'085	
58.351.03	AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTIONS	13'200		5'900		7'300		123.7%		5'380	
58.352.00	FRAIS D'AIDE SOCIALE, CORRECTIF DISTRICT	-281'700		-158'000		-123'700		78.3%		-212'042	
58.365.00	DONS AUX OEUVRES D'UTILITE PUBLIQUE	24'000		23'000		1'000		4.3%		22'000	
58.365.02	PROGRAMME INTERSERVICES TRAVAIL SOCIAL COMMUNAUTAIRE	200'000		200'000						61'097	
58.365.03	SUBVENTION COMMUNALE AUX LOGEMENTS A CARACTERE SOCIAL	46'000		46'000						45'057	
58.365.04	PART. AU FONDS DE L'EMPLOI (LEAC)	115'935		114'795		1'140		1.0%		114'795	
58.365.05	FRAIS FONCT. ORGANISATEURS MIS	95'000		100'000		-5'000		-5.0%		88'457	
58.365.06	FRAIS SERVICES SOCIAUX SPECIALISES	65'420		66'000		-580		-0.9%		65'902	
58.365.08	PARTIC. A L'EVALUATION DES M.I.S. (LASOC+LEAC) +RC BEN.MIS	100		100							
58.366.03	FRAIS D'AIDE SOCIALE (BRUTS)	2'700'000		2'440'000		260'000		10.7%		2'303'883	
58.366.04	AIDE COMMUNALE AUX LOGEMENTS PR PERS. AU BENEFICIAIRE DE PC	43'000		40'000		3'000		7.5%		41'322	
58.366.05	CONTRIBUTION AUX REPAS A DOMICILE	18'500		19'000		-500		-2.6%		17'248	
58.366.06	ANIMATION DU 3EME AGE	7'000		7'000						7'000	
58.366.07	CONTRIBUTION ASSURANCES OBLIGATOIRES AVS, INCENDIE	1'100		200		900		450.0%		939	
58.390.12	IMPUTATION DES FRAIS DE DEPLACEMENTS	1'130		1'130						4'241	
58.390.13	IMPUTATION DES FRAIS DE FORMATION	12'710		13'050		-340		-2.6%		10'034	

Budget 2014 - Commentaires sur les écarts budgétaires

58.436.00 Remboursement d'aide sociale des privés

Ce compte concerne les traitements des bénéficiaires de l'aide sociale, les indemnités de chômage, les ressources provenant des assurances sociales (allocations familiales, rentes, rétroactifs AI/PC, indemnités journalières maladie ou accident), les pensions alimentaires, les bourses d'études ainsi que le remboursement d'aide sociale des personnes revenues à meilleures fortunes. En 2013, nous avons assisté à une augmentation de ces rentrées (rétroactifs AI/PC importants, dont un rétroactif AI s'élevant à plus de Fr. 220'000.-), d'où une augmentation des recettes envisagées pour 2014 par rapport aux comptes 2012 (Fr. 65'642.-). En regard du budget 2013, une augmentation des recettes de Fr. 40'000.- est notée (+5.9%).

Afin de se faire une idée plus précise de l'évolution de l'aide sociale nette au cours de ces dernières années, nous reproduisons le tableau suivant :

Années	Dépenses brutes (58.366.03)	% de l'année précédente	Remboursement des privés (58.436.00)	Remboursement Canton et autres districts (58.452.00)	Dépenses nettes sans (correctif de district)	% de l'année précédente
2008	2'027		-745	-733	549	
2009	2'062	1.7%	-745	-692	625	13.8%
2010	2'199	6.6%	-735	-748	716	14.6%
2011	2'138	-2.8%	-775	-723	640	-10.6%
2012	2'303	7.7%	-654	-693	956	49.4%
B 2013	2'440	5.9%	-680	-720	1'040	8.8%
B 2014	2'700	10.7%	-720	-720	1'260	21.2%

6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

620.314.00 Entretien des routes, trottoirs, chemins et places de parc

Nous notons une régression des charges envisagées de ce poste à raison de Fr. 11'000.- par rapport au budget 2013. Les entretiens du giratoire de la Route des Ecoles et le trottoir de la Route des Préalpes ont été budgétisés en 2013 pour 20'000.-. Ils ne figurent donc plus au budget 2014. Un élagage des bords de routes pour Fr. 9'000.- est envisagé en 2014.

620.314.01 Entretien hivernal des routes

Le montant figurant en 2014 a été adapté aux dépenses réelles des hivers 2012-2013. Auparavant (avant 2012), ce poste était inclus dans la rubrique 620.314.00 "Entretien des routes, trottoirs, chemins et places de parc".

620.435.00 Facturation à des tiers

L'entretien hivernal des routes privées, réalisé par l'édilité, est refacturé sous cette rubrique. En 2013, ce poste contenait également les produits des ventes de vignettes de parcage. Ces recettes sont enregistrées, en 2014, directement dans le compte 65.435.00 "Ventes vignettes parking" pour un montant estimé à Fr. 13'500.- (correspondant à l'écart entre les budgets 2013 et 2014 de la facturation à des tiers).

622.315.00 Entretien et réparations des véhicules

Ce poste inclus l'entretien courant du parc des véhicules. La diminution des charges constatée entre les budgets 2013 et 2014 (Fr. 10'000.-) concerne une baisse de Fr. 6'000.- relative à l'entretien des véhicules, étant précisé que les achats des nouveaux véhicules de ces dernières années permettent de réduire les charges d'entretien, ainsi que Fr. 4'000.- pour l'achat d'une lame à neige prévue en 2013.

Budget 2014 - Commentaires sur les écarts budgétaires

65.318.00 Frais de fonctionnement plan de mobilité

Dans le cadre du plan de mobilité d'entreprise (commune), des frais pour Fr. 23'500.- sont envisagés en 2014 à titre de divers achats et/ou participations. Ce montant correspond à la réserve qui est constituée (→ cf. rubrique "plan mobilité" ci-après).

65.365.00 Participation au trafic régional

Les prévisions budgétaires nous sont transmises par le Service de la mobilité (SMO) de l'Etat de Fribourg. Pour 2014, ce montant tien compte de la mesure structurelle et d'économie prévue par le Conseil d'Etat qui consiste à porter à 45% (au lieu de 40%), la part des communes aux indemnités d'exploitation octroyées par le Canton au titre de trafic régional. Pour notre commune une progression de 5.8% par rapport aux prévisions annuelles 2013 est constatée (+ 27.2% par rapport aux comptes 2012).

	2008	2009	2010	2011	2012	B 2013	B 2014
65.365.00 Participation au trafic régional (KCHF)	458	485	488	496	507	610	645
Variations annuelles %	97.4%	5.9%	0.6%	1.6%	2.2%	20.3%	5.7%

Plan mobilité

Rubriques comptables : 65.318.00 / 65.390.50/ 65.427.00/ 65.435.00/ 65.490.50 et 99.382.01 / 99.482.01

Dans le cadre du plan communal de mobilité, il a été décidé de constituer une réserve alimentée par les recettes figurant dans les postes : 65.427.00 "Recettes P+R Corbaroche" de Fr. 14'000.- (./ compte 65.316.00 "Rétrocession P+R Corbaroche à l'Agglo" pour Fr. 4'000.-) et 65.435.00 "Ventes vignettes Parking" de Fr. 13'500.-. Ainsi, une attribution à la réserve "plan de mobilité" de Fr. 23'500.- est réalié sous la rubrique 99.382.01 "Attributions à réserve plan de mobilité". Cette réserve servira à couvrir les frais de fonctionnement (65.318.00) du plan de mobilité. Dès lors, le prélèvement à la réserve est effectué par le poste 99.482.01 "Prélèvement sur réserve plan de mobilité". Les attributions et prélèvements à cette réserve doivent s'effectuer par le chapitre 99 Postes non-ventilables. Afin de faire ressortir clairement les résultats sur la rubrique 65 "Trafic régional", nous utilisons les postes comptables "imputations internes" aussi bien pour les attributions que les prélèvements à ladite réserve.

65.436.00 Ventes cartes journalières CFF

Afin d'éviter la réalisation d'une perte sur ce service, offert à la population, et suites aux constantes augmentations des tarifs par les CFF, le Conseil communal a décidé de porter le prix de vente des cartes journalières à Fr. 38.- TTC dès le 1^{er} janvier 2014. Le montant estimé au budget 2014 tient compte de cette modification d'où une légère augmentation des recettes prévues de Fr. 9'860.- en regard du budget 2013. Un résultat légèrement bénéficiaire est ainsi constaté sur cette rubrique (65.362.02 "Achats cartes journalières" ./ 65.435.00 "Ventes cartes journalières"). Un écart de Fr. 20.- était constaté au budget 2013 et celui-ci s'élevait à Fr. 616.- aux comptes annuels 2012

7 PROTECTION / AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT

70.352.00 Contribution au Consortium des eaux du Grand Fribourg

Les charges d'exploitation du Consortium des eaux du Grand Fribourg diminuent. Ainsi, notre participation envisagée (litres/min. souscrits) est moindre pour 2014, ceci en regard du budget 2013 [- Fr. 2'000.- ou 13.3%]. Cette diminution est aussi constatée par rapport aux comptes 2012.

70.380.00 Attribution au fonds de réserve du service des eaux

Les charges totales du chapitre 70 "Approvisionnement en eau" prévisibles pour l'exercice 2014 s'élèvent à Fr. 452'330.-. Les recettes envisagées, de Fr. 547'000.-, étant supérieures aux charges, la différence de Fr. 94'670.- est portée en augmentation du fonds de réserve de ce service par l'intermédiaire de ce compte.

70.435.00 Vente d'eau

L'estimation budgétaire 2014 a été effectuée sur la base de la consommation effective à fin août 2013 extrapolée sur l'année. On constate une baisse (- Fr. 10'000.-) envisagée en regard des prévisions 2013 mais une légère augmentation par rapport aux chiffres des comptes 2012 (+ Fr. 8'947.-).

Budget 2014 - Commentaires sur les écarts budgétaires

71.352.00 Participation aux frais d'exploitation de la Step (commune)

71.352.01 Participation aux frais financiers de la Step (commune)

71.352.10 Participation aux frais d'exploitation de la Step (zone ancienne papeterie)

71.352.11 Participation aux frais financiers de la Step (zone ancienne papeterie)

Les budgets de ces postes ont été déterminés par l'Association "Gérine-Nesslerer" (AIGN). On note une diminution des charges de Fr. 23'000.- sur le poste 71.352.00 par rapport à 2013. Par contre, le poste 71.352.01 "Participation aux frais financiers de la STEP (commune)" subit une augmentation de Fr. 13'000.- en regard des prévisions 2013. Les montants de la participation pour la zone de l'ancienne papeterie sont refacturés et se retrouvent ainsi en recettes sous les rubriques 71.434.01 "Taxe exploitation (zone ancienne papeterie)" pour Fr. 87'000 et 71.434.12 "Remboursements frais financiers (zone ancienne papeterie)" pour Fr. 63'000.-.

71.380.00 Attribution au fonds de réserve de la protection des eaux

Le total des recettes du chapitre 71 "Protection des eaux" est de Fr. 1'619'390.-. Les charges relatives s'élevant à Fr. 1'074'835.-, le solde bénéficiaire de Fr. 544'555.- est attribué à la réserve sur la protection des eaux.

71.434.10 Taxe de base (privés)

Le budget 2013 relatif à la facturation de cette taxe de base avait été fixé à Fr. 770'000.-. Les chiffres de l'exercice 2013 font état d'un montant facturé de 777'600.- donc très légèrement en dessus des prévisions effectuées (+ Fr. 7'600.-). Les estimations 2014 ont été réalisées sur cette base pour atteindre Fr. 778'000.-.

71.434.11 Taxe de base (zone ancienne papeterie)

Le montant facturé en 2013 s'élève à Fr. 36'389.-. Ce montant est retenu pour la période 2014.

72 ORDURES MENAGERES

Le taux de couverture de ce chapitre est envisagé à 74.4%. Les charges totales s'élèvent à Fr. 961'690.- et sont couvertes par des recettes envisagées à Fr. 715'500.-.

	B 2014	B 2013	C 2012	C 2011	C 2010
Charges	961'690	906'440	950'901	930'949	897'641
Produits	715'500	703'500	715'308	770'054	688'521
Résultats	-246'190	-202'940	-235'593	-160'895	-209'120
Taux de couverture	74.4%	77.6%	75.2%	82.7%	76.7%

72.310.00 Frais d'imprimés et matériel

Le stock de vignettes (containers) a été renouvelé en 2013. Il figurait au budget 2013 pour un montant de Fr. 4'000.-, représentant l'écart entre les deux budgets 2013 et 2014.

72.318.00 Frais de transport des ordures

Un montant d'environ Fr. 30'000.-, relatif à une ristourne sur le verre trié, figurait dans cette rubrique jusqu'en 2013. Il réduisait ainsi ce poste budgétaire. Cependant, ne concernant effectivement pas les frais de transports, il est transféré sur les frais d'incinération et de décharge (compte 72.318.01).

72.318.01 Frais d'incinération et de décharge

Une augmentation des dépenses de Fr. 15'000.- est envisagée pour 2014 ainsi qu'une diminution faisant suite au transfert de la ristourne sur le verre précitée (- Fr. 30'000.-). Ce poste diminue de 5.7% par rapport à 2013 et est en augmentation de Fr. 5'300.- en regard des comptes de l'exercice 2012.

Compte	Désignation	Budget 2014		Budget 2013		Ecart (francs) B2014 - B2013		Ecart (%) B2014-B2013		Comptes 2012	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
71	PROTECTION DES EAUX	1'619'390	1'619'390	1'619'390	1'619'390			-0.0%	-0.0%	963'132	872'010
71.300.00	JETONS ET FRAIS DE LA COMMISSION DE L'EPURATION	840		840						690	
71.310.00	IMPRIMES ET MATERIEL	400		400						734	
71.312.00	ELECTRICITE STAP (MESSIDOR, CENTRE, FALAISES)	1'000		1'000						893	
71.312.01	ACHAT CARBURANT POUR VEHICULE	1'000		900		100		11.1%		599	
71.314.00	ENTR. ET REFECTION DES CANALISATIONS	40'000		40'000						40'649	
71.315.00	ENTR. ET REPARATION DU VEHICULE	900		940		-40		-4.3%		19	
71.316.00	PART. FRAIS D'ORDINATEUR	500		500						500	
71.318.00	ASSURANCES DU VEHICULE	900		480		420		87.5%		777	
71.318.04	FRAIS DE PORT	800		400		400		100.0%		200	
71.318.05	FRAIS DE POURSUITES	100		100							
71.318.06	ASSURANCE DES BATIMENTS	50		50						42	
71.319.00	IMPOTS DU VEHICULE	400		355		45		12.7%		125	
71.352.00	PART. AUX FRAIS D'EXPLOITATION DE LA STEP (COMMUNE)	362'000		385'000		-23'000		-6.0%		546'051	
71.352.01	PART. AUX FRAIS FINANCIERS DE LA STEP (COMMUNE)	258'000		245'000		13'000		5.3%			
71.352.10	PART. AUX FRAIS D'EXPLOITATION DE STEP (ZONE ANC.PAPETERIE)	87'000		90'000		-3'000		-3.3%		131'800	
71.352.11	PART. AUX FRAIS FINANCIERS DE STEP (ZONE ANC. PAPETERIE)	63'000		60'000		3'000		5.0%			
71.365.00	SUBSIDE ORDINAIRE A LA SOCIETE DE PECHE	300		300						300	
71.380.00	ATTRIBUTION FDS DE RESERVE PROTECTION DES EAUX	544'555		529'900		14'655		2.8%			
71.390.00	IMPUTATION DES INTERETS PASSIFS	37'810		34'845		2'965		8.5%		35'715	
71.390.05	IMPUTATION DES AMORTISSEMENTS	51'095		31'095		20'000		64.3%		31'094	
71.390.10	IMPUTATION DES SALAIRES	139'100		163'760		-24'660		-15.1%		142'227	
71.390.11	IMPUTATION DES CHARGES SOCIALES	28'710		32'915		-4'205		-12.8%		27'691	
71.390.12	IMPUTATION DES FRAIS DE DEPLACEMENTS	280		280						166	
71.390.13	IMPUTATION DES FRAIS DE FORMATION	650		330		320		97.0%		2'860	
71.434.00	TAXE D'EXPLOITATION (PRIVES)		655'000		663'000	-8'000		-1.2%			720'490
71.434.01	TAXE D'EXPLOITATION (ZONE ANCIENNE PAPETERIE)		87'000		90'000	-3'000		-3.3%			150'750
71.434.10	TAXE DE BASE (PRIVES)		778'000		770'000	8'000		1.0%			
71.434.11	TAXE DE BASE (ZONE ANCIENNE PAPETERIE)		36'390		36'390						
71.434.12	REMB. FRAIS FINANC.STEP (ZONE ANCIENNE PAPETERIE)		63'000		60'000	3'000		5.0%			
71.490.20	IMPUTATION DES INDEMNITES		-								770
72	ORDURES MENAGERES	961'690	715'500	906'440	703'500	55'250	12'000	6.1%	1.7%	950'901	715'308
72.306.00	FRAIS DE FONCTIONNEMENT/GESTION	1'000		1'000						8'250	
72.310.00	IMPRIMES ET MATERIEL	9'000		13'000		-4'000		-30.8%		6'109	
72.311.00	ACHAT ET NETTOYAGE DES CONTAINERS	22'000		22'000				-0.0%		18'660	
72.312.00	FRAIS D'ELECTRICITE	1'500		1'500						910	
72.312.01	EAU	4'700		4'700						59	
72.316.00	PART. FRAIS D'ORDINATEUR	500		500						500	
72.318.00	FRAIS DE TRANSPORT D'ORDURES	340'000		310'000		30'000		9.7%		362'833	
72.318.01	FRAIS D'INCINERATION ET DE DECHARGE	250'000		265'000		-15'000		-5.7%		244'700	
72.318.02	ENTR. DES DECHETTERIES	3'000		1'000		2'000		200.0%		257	
72.318.04	FRAIS DE PORT	500		500						200	
72.318.05	FRAIS DE POURSUITES	100		100							
72.318.06	ASSURANCE DES BATIMENTS	50		50						39	

Budget 2014 - Commentaires sur les écarts budgétaires

72.434.01 Taxe au sac à ordures (SACCO)

Le budget 2014 a été établi en fonction de la réalité des recettes de l'année 2012 étant précisé que ces rentrées sont consécutives aux ventes effectives des sacs à ordures. On notera ainsi une amélioration envisagée de 5.4% ou Fr. 14'000.- par rapport au budget 2013.

72.436.01 Remboursements frais de contrôles et traitements des containers à compost

Il s'agit d'un nouveau compte qui avait été créé en 2011 et qui enregistre les remboursements des frais de contrôles et de traitements des containers compost non conformes. Il concerne les frais supplémentaires engendrés par les containers à compost non conformes qui sont refacturés aux utilisateurs. Suite à l'introduction de ces contrôles, nous constatons clairement une diminution des containers non conformes sur le territoire de Marly, ce qui explique la réduction des rentrées pour 2014 de Fr. 5'000.-.

740 CIMETIERE

Les frais de fonctionnement de ce chapitre sont ceux attribuables exclusivement à la commune de Marly.

740.352.00 Participation communale à cercle d'inhumation

Cette rubrique concerne la participation annuelle de la commune de Marly aux frais d'exploitation du Cercle d'inhumation sur la base de la répartition du résultat d'exploitation du Cercle d'inhumation (*entre les communes-membres*). Pour l'exercice 2014, la participation marlinoise au Cercle est estimée à Fr. 18'643.- contre Fr. 5'728.- au budget précédent.

741 CERCLE D'INHUMATION

Les charges et produits de ce chapitre concernent toutes les communes-membres du Cercle d'inhumation.

La participation des communes membres s'élève à Fr. 19'205.-. La commune de Marly participant pour Fr. 18'643.-, comme déjà précisé ci-avant, le remboursement par les autres communes du Cercle représente ainsi Fr. 562.-. Les charges totales s'élèvent à Fr. 34'285.- et les recettes prévues à Fr. 15'080.-.

Compte	Désignation	Budget 2014		Budget 2013		Ecart (francs) B2014 - B2013		Ecart (%) B2014-B2013		Comptes 2012	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
72.390.00	IMPUTATION DES INTERETS PASSIFS	4'085		5'805		-1'720		-29.6%		4'612	
72.390.05	IMPUTATION DES AMORTISSEMENTS	28'745		20'745		8'000		38.6%		20'745	
72.390.10	IMPUTATION DES SALAIRES	242'840		213'840		29'000		13.6%		239'498	
72.390.11	IMPUTATION DES CHARGES SOCIALES	51'570		44'900		6'670		14.9%		43'530	
72.390.12	IMPUTATION DES FRAIS DE DEPLACEMENTS	1'800		1'800							
72.390.13	IMPUTATION DES FRAIS DE FORMATION	300				300					
72.434.00	TAXE DE BASE ENLEVEMENT ORDURES		374'000		370'000		4'000	1.1%		374'683	
72.434.01	TAXE AU SAC A ORDURES (SACCO)		274'000		260'000		14'000	5.4%		274'971	
72.434.02	TAXE POUR DECHETS ORGANIQUES		60'000		60'000					57'269	
72.434.04	TAXE ELIMINATION DECHETS DIVERS		500		500						
72.434.05	TAXE POUR ELIMINATION PAPIERS/CARTONS DES COMMERCANTS		3'000		4'000		-1'000	-25.0%		2'797	
72.436.01	REMB. FRAIS DE CONTROLES ET TRAIT. CONTAINERS COMPOST		3'000		8'000		-5'000	-62.5%		4'738	
72.437.00	AMENDES SACS POUBELLES		1'000		1'000					850	
74	CERCLE D'INHUMATION	79'043	34'285	62'533	21'000	16'510	13'285	26.4%	63.3%	43'641	14'214
740	CIMETIERE	44'758	-	41'533	-	3'225	-	7.8%	-	29'427	-
740.300.00	JETONS ET FRAIS DE LA COMMISSION DU CIMETIERE	400		400						360	
740.315.00	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA CHAPELLE MORTUAIRE	7'580		7'580						7'657	
740.352.00	PARTICIPATION COMMUNALE A CERCLE INHUMATION	18'643		5'728		12'915		225.5%			
740.390.00	IMPUTATION DES INTERETS PASSIFS	8'555		11'045		-2'490		-22.5%		11'830	
740.390.05	IMPUTATION DES AMORTISSEMENTS	9'580		16'780		-7'200		-42.9%		9'580	
741	CERCLE D'INHUMATION	34'285	34'285	21'000	21'000	13'285	13'285	63.3%	63.3%	14'214	14'214
741.301.00	HONORAIRES ET DEBOURS	3'500		3'500						3'038	
741.312.00	ACHAT D'EAU	3'500		3'500						1'981	
741.314.00	FRAIS DE FOSSOYAGE ET D'ENTR.	6'000		6'000						3'926	
741.316.00	GESTION INFORMATIQUE DU CIMETIERE	2'500		2'500							
741.318.00	ASSURANCES DIVERSES	350		350						356	
741.318.01	ENLEVEMENT DES ORDURES	5'000		5'000						4'746	
741.318.02	FRAIS BANCAIRES	150		150						167	
741.390.00	IMPUTATION DES INTERETS PASSIFS	6'260				6'260					
741.390.05	IMPUTATION DES AMORTISSEMENTS	7'025				7'025					
741.420.00	INTERETS BANCAIRES		80		100		-20	-20.0%			79
741.427.00	REMBOURS. FRAIS DE FOSSOYAGE		2'500		2'500					4'450	
741.427.01	EMOLUMENTS DE PLACEMENT D'URNES		4'000		4'000					6'900	
741.427.02	EMOLUMENTS DE CONCESSIONNAIRES ET TAXES D'ENTREES		4'000		4'000					6'800	
741.427.03	EMOLUMENTS POUR ENLEVEMENT DE MONUMENTS		2'000		2'000					1'800	
741.427.04	EMOLUMENTS POUR PLAQ.ET INSCR.JARDIN SOUVENIRS		2'500		2'500					1'000	
741.439.00	RECETTES DIVERSES		-		-					-6'816	
741.452.00	PARTICIPATIONS DES COMMUNES MEMBRES		19'205		5'900		13'305	225.5%			

Budget 2014 - Commentaires sur les écarts budgétaires

75.314.00 Entretien des ruisseaux et rivières

Il est prévu, en 2014, de réaliser un seuil au ruisseau du Copy, ceci pour un montant devisé à Fr. 12'200.-. Une subvention est attendue pour Fr. 6'200.- pour ces travaux et figure sous le compte 75.461.00 "Subventions".

79.318.00 Frais de bornage et cadastre

La mise à jour du cadastre pour Fr. 15'000.- est envisagée en 2014. Il concerne notamment le verbal des natures manquantes. Un montant identique sera prévu en 2015. Ainsi, ce poste est constitué des consultations Intercapi (Fr. 2'300.-), de verbaux techniques pour 4'000.- et du montant relatif à la mise à jour du cadastre précité de Fr. 15'000.-.

79.318.01 Plan d'aménagement local

Aucun montant relatif l'adaptation du PAL n'est envisagé pour 2014 d'où une diminution des charges relatives à cette rubrique par rapport à 2013 de Fr. 8'000.-.

79.318.04 Concept de stationnement et modération de trafic

Un comptage de trafic au Chemin des Epinettes (après la mise en zone 30) est prévu au budget 2014. Les frais y relatif devraient s'élever à Fr. 1'800.-.

79.351.00 Participation au plan de gestion de la Petite Sarine (2012-2023)

La commune participe au financement des travaux sur la base du plan de gestion de la Petite Sarine, ceci sur la période 2012-2023 pour un montant annuel de Fr. 6'500.-.

8 ECONOMIE

83.365.02 Promotion touristique locale

Ce poste concernait, en 2013, les charges envisagées dans le cadre du départ d'une étape du Tour de Romandie depuis Marly, étape qui s'est déroulée en avril 2013. Un montant de Fr. 30'000.- avait été inscrit au budget 2013. Pour 2014, un montant de Fr. 4'000.- est envisagé pour la promotion (visibilité) et la communication, d'une part dans le cadre du Tour de Romandie – qui passera plusieurs fois sur notre territoire – et ainsi que pour la promotion d'autres événements.

Compte	Désignation	Budget 2014		Budget 2013		Ecart (francs) B2014 - B2013		Ecart (%) B2014-B2013		Comptes 2012	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
75	CORRECTION DES EAUX ET ENDIGUEMENTS	51'235	6'200	42'690		8'545	6'200	20.0%		105'259	38'200
75.314.00	ENTRETIEN DES RUISSEAUX ET RIVIERES	12'200				12'200				60'641	
75.390.00	IMPUTATION DES INTERETS PASSIFS	23'510		27'165		-3'655		-13.5%		29'098	
75.390.05	IMPUTATION DES AMORTISSEMENTS	15'525		15'525				-0.0%		15'520	
75.461.00	SUBVENTIONS		6'200				6'200				38'200
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	114'475	30'000	93'380	30'000	21'095		22.6%		83'604	32'985
79.300.00	JETONS ET FRAIS DE LA COMMISSION D'AMENAG. TERR. ET ENERGIE	6'060		6'060						5'444	
79.318.00	FRAIS DE BORNAGE ET DE CADASTRE	21'300		14'080		7'220		51.3%		2'586	
79.318.01	PLAN D'AMENAGEMENT LOCAL	1'000		9'000		-8'000		-88.9%		18'095	
79.318.03	AVANCES POUR PERMIS DE CONSTRUIRE/EMOLUMENTS DIVERS	3'500		3'500						5'064	
79.318.04	CONCEPT DE STATIONNEMENT ET MODERATION DE TRAFIC	1'800		5'000		-3'200		-64.0%		4'999	
79.318.05	SIT COMMUNAL	9'600		9'600						9'220	
79.351.00	PART. AU PLAN DE GESTION DE LA PETITE SARINE (2012-2023)	6'500		6'500						6'500	
79.352.00	PARTICIPATION A L'AGGLO - AMENAGEMENT REGIONAL	32'540		30'070		2'470		8.2%		25'162	
79.365.00	PART. AU PLAN DE GESTION DU LAC DE PEROLLES	5'050		5'000		50		1.0%		5'049	
79.390.00	IMPUTATION DES INTERETS PASSIFS	20		3'330		-3'310		-99.4%			
79.390.05	IMPUTATION DES AMORTISSEMENTS	24'300				24'300					
79.390.12	IMPUTATION DES FRAIS DE DEPLACEMENTS	740		740						553	
79.390.13	IMPUTATION DES FRAIS DE FORMATION	2'065		500		1'565		313.0%		933	
79.431.00	EMOLUMENTS POUR APPROBATIONS DE PLANS		30'000		30'000						32'985
8	E C O N O M I E	153'705	-	183'295		-29'590		-16.1%		144'438	240
80	AGRICULTURE	100	-	100						100	
80.319.00	CONTRIBUTION A LA SECADA	100		100						100	
83	TOURISME	123'045	-	149'935		-26'890		-17.9%		120'840	240
83.352.00	PARTICIPATION A L'AGGLO - PROMOTION TOURISTIQUE	61'250		61'900		-650		-1.1%		62'136	
83.365.00	SUBSIDE A LA SDME	7'500		7'500						7'500	
83.365.01	SUBSIDES AU TOURISME	23'200		23'000		200		0.9%		22'737	
83.365.02	PROMOTION TOURISTIQUE LOCALE	4'000		30'000		-26'000		-86.7%			
83.390.00	IMPUTATION DES INTERETS PASSIFS	12'695		13'135		-440		-3.3%		14'067	
83.390.05	IMPUTATION DES AMORTISSEMENTS	14'400		14'400						14'400	
83.435.00	VENTES OUVRAGES (LIVRES) SUR MARLY										240
84	INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE	30'560	-	33'260		-2'700		-8.1%		23'498	
84.352.00	PARTICIPATION A L'AGGLO - PROMOTION ECONOMIQUE	30'560		33'260		-2'700		-8.1%		23'498	

Budget 2014 - Commentaires sur les écarts budgétaires

9 FINANCES ET IMPOTS

90.318.01 Part aux frais de perception de l'impôt sur les véhicules

➔ cf. rubrique 90.441.00 "Part à l'impôt cantonal sur les véhicules à moteur".

90.319.00 Pertes sur débiteurs impôts

En regard des charges effectives 2012 (Fr. 457'027.-) et 2011 (Fr. 422'385.-), le montant du budget 2014 est augmenté pour atteindre Fr. 300'000.- (+ Fr. 50'000.-). Ce poste enregistre principalement les attributions aux provisions pour pertes sur débiteurs impôts et sur la contribution immobilière. Nous noterons encore que la commission financière, lors de la remise des comptes 2012, avait relevé qu'un montant suffisant devait être prévu lors de l'établissement des budgets.

Fiscalité

Les recettes relatives aux impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques ainsi que sur le bénéfice et capital des personnes morales ont été fixées sur la base des estimations cantonales émises par le Service cantonal des contributions (SCC), ceci en fonction des dernières statistiques connues, à savoir celles de l'année 2011. Les prévisions pour l'exercice 2014 s'établissent comme suit, ceci tant au niveau cantonal qu'au niveau de Marly :

Canton			
Années fiscales		<u>Impôt sur le revenu</u> (en millions CHF)	Variations annuelles
Statistiques fiscales	2008	637	4.77 %
Statistiques fiscales	2009	641	0.63 %
Statistiques fiscales	2010	650	1.40 %
Statistiques fiscales	2011	669	2.92 %
Projections pour	2012	678	1.35 %
Projections pour	2013	685	1.03 %
Projections pour	2014	709	3.50 %

Canton			
Années fiscales		<u>Impôt sur la fortune</u> (en millions CHF)	Variations annuelles
Statistiques fiscales	2008	67	-5.63 %
Statistiques fiscales	2009	70	4.48 %
Statistiques fiscales	2010	73	4.28 %
Statistiques fiscales	2011	70	-4.10 %
Projections pour	2012	71	1.43 %
Projections pour	2013	72	1.41 %
Projections pour	2014	74	2.78 %

Notons encore que le nombre de contribuables (personnes physiques) a progressé de 2.04 %, passant de 4'018 (2010) à 4'100 en 2011.

90.400.00 Impôt sur le revenu des personnes physiques

Le montant qui a été retenu au budget de l'exercice 2014 s'élève à Fr. 16'125'000.-, soit en régression par rapport au budget 2013 de 1.7%. Une croissance de 5.97 %, sur la base de la statistique effective 2011, est envisagée pour ce poste. Le rendement communal de l'impôt sur le revenu 2011 est de Fr. 15'216'350.-, la croissance envisagée entre les années 2011 et 2014 s'élève dès lors à + Fr. 908'650.- pour atteindre Fr. 16'125'000.-. Par rapport au montant retenu au budget 2013, de Fr. 16'400'000.-, nous assistons à une diminution de ces rentrées de Fr. 275'000.-. On relèvera, qu'entre les années fiscales 2010 et 2011, une nouvelle régression du rendement communal de l'impôt sur le revenu a eu lieu pour Fr. 163'850.- ou 1 %.

90.400.01 Impôt sur la fortune des personnes physiques

Le Service cantonal des contributions a retenu, pour l'impôt sur la fortune de l'année 2014, une progression de 5.6 % par rapport aux effectifs 2011. Sur la base des chiffres 2011, pondérés de ce potentiel de 5.6 %, le montant à porter au budget 2014 s'élève à Fr. 1'620'000.-. Il représente une augmentation, par rapport à 2013, de Fr. 90'000.-. Entre les années 2010 et 2011, le rendement de cet impôt est passé de Fr. 1'550'950.- à Fr. 1'532'100.- soit une diminution enregistrée de Fr. 18'850.- effective ou 1.2%.

90.400.01 Impôt à la source

Le montant porté au budget 2014 a été estimé sur la base des dernières rentrées effectives connues, soit pour l'année 2012. Celui-ci s'élève à quelques Fr. 610'000.- d'où un montant retenu au budget de Fr. 610'000.-.

90.401.00 Impôt sur le bénéfice des personnes morales

Etabli sur les mêmes bases que pour les impôts des personnes physiques (effectifs 2011 avec potentiel de croissance proposé par le SCC), ce poste présente une régression par rapport au budget 2013 qui s'élève à Fr. 482'000.-. En 2010, le rendement communal se chiffrait à Fr. 1'463'700.- pour un total de Fr. 1'099'480.- en 2011. Nous notons ainsi une péjoration de la situation entre ces deux années de Fr. 364'220.- soit - 24.9 % ! Le nombre de contribuables a progressé de 3.4% (2010 → 319; 2011 → 330).

90.401.01 Impôt sur la fortune des personnes morales

Le montant retenu au budget 2014 s'élève à Fr. 411'000.-. Nous notons une détérioration par rapport au budget de l'année 2013 de Fr. 29'000.-. Une diminution de 9.8 % est constatée entre les années 2010 et 2011 représentant un montant de Fr. 40'900.-.

90.402.00 Contribution immobilière

Les recettes envisagées pour l'année 2014 s'élèvent à Fr. 3'160'000.-, affichant ainsi une progression de Fr. 160'000.- par rapport à 2013. Le montant retenu au budget a été déterminé sur la base de l'évolution moyenne annuelle des années 2010 à 2013, soit +2% par année, ainsi que sur la base des informations du SCC qui précisent que " les communes peuvent prendre en compte une augmentation des recettes fiscales liées à la contribution immobilière, conséquence de l'augmentation des valeurs fiscales des immeubles non agricoles, ceci suite au programme de mesures structurelles et d'économies 2013-2016 de l'Etat de Fribourg. Cette augmentation est estimée en moyenne à 2.5% des valeurs fiscales des immeubles non agricoles".

Compte	Désignation	Budget 2014		Budget 2013		Ecart (francs) B2014 - B2013		Ecart (%) B2014-B2013		Comptes 2012	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	FINANCES ET IMPOTS	4'209'375	29'116'410	3'359'731	28'639'123	849'644	477'287	25.3%	1.7%	2'920'506	27'031'704
90	IMPOTS	480'720	25'016'600	419'000	25'585'400	61'720	-568'800	14.7%	-2.2%	670'796	24'658'330
90.318.00	FRAIS DE RAPPELS ET DE POURSUITES	40'000		40'000						53'256	
90.318.01	PART AUX FRAIS PERCEPTION IMPOT SUR VEHICULES	10'720		14'000		-3'280		-23.4%		13'748	
90.319.00	PERTES SUR DEBITEURS IMPOTS	300'000		250'000		50'000		20.0%		457'027	
90.319.10	REMBOURSEMENT IMPUTATION FORFAITAIRE D'IMPÔT ETRANGERS	10'000				10'000				21'598	
90.329.00	ESCOMPTE ACCORDES SUR IMPOTS	120'000		115'000		5'000		4.3%		125'167	
90.400.00	IMPOT SUR LE REVENU (PERS. PHYSIQUES)		16'125'000		16'400'000		-275'000		-1.7%		14'403'836
90.400.01	IMPOT SUR LA FORTUNE (PERS. PHYSIQUES)		1'620'000		1'530'000		90'000		5.9%		1'594'590
90.400.02	IMPOT A LA SOURCE		600'000		530'000		70'000		13.2%		568'751
90.400.03	IMPOT SUR LES PRESTATIONS EN CAPITAL		400'000		390'000		10'000		2.6%		412'601
90.401.00	IMPOT SUR LE BENEFICE (PERS. MORALES)		1'148'000		1'630'000		-482'000		-29.6%		2'201'401
90.401.01	IMPOT SUR LE CAPITAL (PERS. MORALES)		411'000		440'000		-29'000		-6.6%		421'081
90.402.00	CONTRIBUTION IMMOBILIERE		3'160'000		3'000'000		160'000		5.3%		3'013'527
90.403.00	IMPOT SUR LES GAINS IMMOBILIERS ET LES PLUS-VALUES		370'000		350'000		20'000		5.7%		593'455
90.404.00	IMPOT SUR LES MUTATIONS		550'000		550'000				-0.0%		665'452
90.405.00	IMPOT SUR LES DONATIONS ET LES SUCCESSIONS		20'000		18'000		2'000		11.1%		48'228
90.406.00	IMPOT SUR LES CHIENS		15'000		16'700		-1'700		-10.2%		15'058
90.406.02	IMPOT SUR LES APPAREILS ET LES DISTRIBUTEURS		5'700		5'700				-0.0%		8'250
90.436.00	REMBOURS. DES FRAIS DE RAPPELS ET DE POURSUITES		15'000		15'000						17'031
90.436.01	INTERETS DE RETARD		130'000		130'000						119'975
90.436.02	PRODUITS EXTRAORDINAIRES (RBTS DIVERS)		-								2'254
90.441.00	PART A L'IMPOT CANTONAL SUR LES VEHICULES A MOTEUR		446'900		580'000		-133'100		-22.9%		572'840
93	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES	35'835	315'550	104'126	310'168	-68'291	5'382	-65.6%	1.7%	133'188	311'850
930	PEREQUATION FINANCIERE	35'835	315'550	104'126	310'168	-68'291	5'382	-65.6%	1.7%	133'188	311'850
930.362.00	CONTRIBUTION A LA PEREQUATION DES RESSOURCES	35'835		104'126		-68'291		-65.6%		133'188	
930.462.01	ATTRIBUTION DE LA PEREQUATION DES BESOINS		315'550		310'168		5'382		1.7%		311'850
94	GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES	2'434'060	3'485'180	2'175'735	1'834'985	258'325	1'650'195	11.9%	89.9%	2'099'869	1'770'948
940	INTERETS PASSIFS ET AMORTISSEMENTS	2'088'350	1'968'180	1'837'515	1'716'785	250'835	251'395	13.7%	14.6%	1'797'527	1'662'113
940.300.00	JETONS ET FRAIS DE LA COMMISSION DES FINANCES DU CONSEIL COMMUNAL		500		500						
940.318.00	FRAIS BANCAIRES		2'000		2'000						1'926
940.318.01	TAXES CCP		20'000		20'000						20'360
940.321.00	INTERETS DES DETTES EN CPTE-COURANTS		6'000		6'000						15'763
940.321.01	INTERETS DES DETTES A MOYEN ET LONG TERME		703'740		706'720		-2'980		-0.4%		677'985
940.330.00	AMORTISSEMENTS OBLIGATOIRES		1'356'110		1'102'295		253'815		23.0%		1'081'493
940.490.00	IMPUTATION DES INTERETS PASSIFS		632'070		634'490		-2'420		-0.4%		600'621
940.490.05	IMPUTATION DES AMORTISSEMENTS		1'336'110		1'082'295		253'815		23.5%		1'061'492

Budget 2014 - Commentaires sur les écarts budgétaires

90.441.00 Part à l'impôt cantonal sur les véhicules à moteur

Les mesures structurelles de l'Etat de Fribourg prévoient, dès 2014, d'une part de majorer de 10% l'imposition des véhicules à moteur et, d'autre part, de baisser de 30% à 20 % le taux de rétrocession aux communes.

Sur cette base, le budget 2014 retenu est en diminution par rapport aux recettes 2013 envisagées de Fr. 133'100.-. Ce budget tient compte d'une diminution de 22% entre les comptes 2012 et le budget 2014. La participation des communes aux frais de perception des impôts sur les véhicules (90.318.01) varie ainsi dans une proportion identique.

930 PEREQUATION FINANCIERE

Sous ce chapitre figurent la **contribution à la péréquation des ressources** (930.362.00) ainsi que l'**attribution (à recevoir) de la péréquation des besoins** (930.462.01). Ces postes découlent de la loi sur la péréquation financière intercommunale (LPFI) du 16 novembre 2009, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2011.

Nous synthétisons, ci-après, l'évolution de la péréquation financière intercommunale pour Marly.

	2012	2013	2014
IPF (indice du potentiel fiscal)	102.13	101.65	100.56
Total à répartir entre les communes	25'136'786	25'231'583	25'635'584
ISB (indice synthétique des besoins)	100.43	100.40	100.73
Total à répartir entre les communes	12'568'393	12'615'792	12'817'792

930	PEREQUATION FINANCIERE			
930.362.00	CONTRIBUTION A LA PEREQUATION DES RESSOURCES	133'188	104'126	35'835
930.462.01	ATTRIBUTION DE LA PEREQUATION DES BESOINS	-311'850	-310'168	- 315'550
Effet net pour la commune (+ charges/ - recettes)		-178'662	-206'042	-279'715

❖ Vous pouvez obtenir de plus amples informations relatives à la péréquation financière intercommunale sur le site internet du Service des communes (Scom) à l'adresse: http://www.fr.ch/scom/fr/pub/scom_perequation.htm.

940.321.01 Intérêts des dettes à moyen et long terme

A la fin de l'année 2012, les emprunts figuraient pour un total de 25.80 millions de francs (24,767 millions de francs à fin 2011). Le taux d'intérêt moyen actuel est de 2.43% (2.57 % à fin 2012, 2.84 % à fin 2011, 2.87 % à fin 2010). Les intérêts calculés sous ce poste intègrent les intérêts en cours (sur la dette actuelle) ainsi que

les intérêts prévisibles des emprunts à réaliser en 2014 pour les investissements projetés et présentés dans les messages.

940.330.00 Amortissements obligatoires

Une augmentation des amortissements obligatoires est constatée pour Fr. 253'815.- en regard du budget 2013. Par rapport aux comptes annuels 2012, il s'agit d'une progression de 274'617.-. Cette progression est consécutive au fait qu'un bon nombre d'investissements déjà votés et en cours seront terminés en 2013 avec pour conséquence le début des amortissements l'année suivante, à savoir 2014. Le contrôle de l'endettement à fin 2012, établi par le Service des communes (SCom), fait état de Fr. 1'260'527.- d'amortissements à inscrire aux comptes 2013 avec une limite de crédits autorisés de 20,519 millions de francs. Le crédit disponible s'élève quant à lui à 1.841 millions de francs.

942.423.00 Loyers du domaine et des parchets et droit de superficie

Le montant prévu en 2014 de Fr 1'487'000.- est constitué d'une part, des droits de superficies et locations annuelles courantes (Fr. 87'000.-) et, d'autre part, du montant relatif au droit de superficie concernant le Pré Zurthanen (construction d'appartements pour séniors) qui devrait être réglé en une seule fois. Le montant attendu a été estimé à Fr. 1'400'000.- (3'500 m² x Fr. 400.-). ➔ cf. également poste : 99.382.00 "Attributions à réserve".

99.332.00 Amortissements supplémentaires

Au budget de l'exercice 2013, un amortissement supplémentaire a été inscrit afin de ne pas influencer le résultat du compte de fonctionnement suite au montant prélevé sur la réserve d'eau potable (cf. 99.482.00 "Prélèvement sur les réserves"). En 2014, aucun amortissement supplémentaire n'étant envisagé, l'écart au budget 2013 s'élève donc à Fr. 649'100.-.

99.451.01 Recette extraordinaire (2^{ème} année école enfantine) sans affectation

Ce poste intègre, pour 2014, la 6^{ème} et dernière tranche qui sera attribuée aux communes selon l'ordonnance du 26 mai 2009 en vue de l'introduction de la 2^{ème} année d'école enfantine. Pour Marly, la participation du Canton pour 2013 est estimée à Fr. 252'080.-, ceci sauf très importante variation de la population ou des naissances.

99.382.00 Attributions à réserves

Ce poste concerne l'attribution de Fr. 1'200'000.- à une réserve d'une partie du montant estimé de Fr. 1'400'000.- concernant la recette relative au droit de superficie (Pré Zurthanen, appartements pour séniors) (cf. également compte 942.423.00). Cette réserve n'est pas spécifiquement attribuée mais concernera en principe des travaux ou investissements en relation avec les bâtiments.

A titre d'information, nous reproduisons, ci-dessous, l'évolution des impôts ordinaires (*Impôts sur le revenu, la fortune, le bénéfice et le capital*) pour les années 2007 à 2014. Les années 2007 à 2011 représentent les statistiques fiscales annuelles officielles établies par le Service cantonal des contributions. Elles correspondent aux montants réellement facturés. Pour les années **2012 à 2014***, nous avons utilisé la dernière statistique fiscale transmise par le SCC, à savoir celle de l'année fiscale 2011, émise à la fin septembre 2013, avec les potentiels de progressions retenus.

Rendements cantonaux (En milliers de francs)

2007 2008 2009 2010 2011 2012* 2013* 2014*

Impôt sur le revenu / Marly	19'051	19'635	19'877	19'225	19'020	19'276	19'475	20'158
<i>Evolution annuelle (% de n-1)</i>	1.5%	3.1%	1.2%	-3.3%	-1.1%	1.3%	1.0%	3.5%
Impôt sur le revenu / Total cantonal	608'386	637'215	640'873	650'030	669'076	678'000	685'000	709'000
<i>Part de Marly dans total cantonal</i>	3.13%	3.08%	3.10%	2.96%	2.84%	2.84%	2.84%	2.84%

Impôt sur la fortune / Marly	1'960	1'795	1'882	1'939	1'915	1'942	1'970	2'025
<i>Evolution annuelle (% de n-1)</i>	3.5%	-8.4%	4.9%	3.0%	-1.2%	1.4%	1.4%	2.8%
Impôt sur la fortune / Total cantonal	71'158	37'346	70'190	72'850	70'338	71'000	72'000	74'000
<i>Part de Marly dans total cantonal</i>	2.75%	4.81%	2.68%	2.66%	2.72%	2.74%	2.74%	2.74%

TOTAUX : personnes physiques	21'010	21'430	21'759	21'164	20'936	21'219	21'445	22'182
-------------------------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

Rendements cantonaux (En milliers de francs)

2007 2008 2009 2010 2011 2012* 2013* 2014*

Impôt sur le bénéfice / Marly	1'215	1'204	1'419	1'830	1'374	1'401	1'428	1'434
<i>Evolution annuelle (% de n-1)</i>	1.1%	-0.9%	17.9%	28.9%	-24.9%	1.9%	1.9%	0.5%
Impôt sur le bénéfice / Total cantonal	92'233	95'028	111'458	98'643	101'259	105'000	107'000	107'500
<i>Part de Marly dans total cantonal</i>	1.32%	1.27%	1.27%	1.85%	1.36%	1.33%	1.33%	1.33%

Impôt sur le capital / Marly	424	445	515	522	471	492	492	514
<i>Evolution annuelle (% de n-1)</i>	10.8%	5.1%	15.7%	1.3%	-9.8%	4.5%	0.0%	4.3%
Impôt sur le capital / Total cantonal	19'834	20'759	22'211	22'776	21'663	23'000	23'000	24'000
<i>Part de Marly dans total cantonal</i>	2.14%	2.14%	2.32%	2.29%	2.17%	2.14%	2.14%	2.14%

TOTAUX : personnes morales	1'638	1'649	1'934	2'352	1'845	1'893	1'920	1'948
-----------------------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Total général impôts ordinaires	22'648	23'079	23'693	23'516	22'781	23'112	23'365	24'130
--	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

Rendements communaux (En milliers de francs)

2007 2008 2009 2010 2011 2012* 2013* 2014*

72.30%	80%	80%	80%	80%	80%	80%	80%
13'774	15'708	15'901	15'380	15'216	15'421	15'580	16'125
-8.3%	14.0%	1.2%	-3.3%	-1.1%	1.3%	1.0%	3.5%

1'417	1'436	1'506	1'551	1'532	1'554	1'576	1'620
-6.4%	1.4%	4.9%	3.0%	-1.2%	1.4%	1.4%	2.8%

15'190	17'144	17'407	16'931	16'748	16'975	17'156	17'746
--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

Rendements communaux (En milliers de francs)

2007 2008 2009 2010 2011 2012* 2013* 2014*

72.30%	80%	80%	80%	80%	80%	80%	80%
878	963	1'135	1'464	1'099	1'121	1'142	1'148
-8.6%	9.7%	17.9%	28.9%	-24.9%	1.9%	1.9%	0.5%

306	356	412	418	377	394	394	411
0.1%	16.3%	15.7%	1.3%	-9.8%	4.5%	0.0%	4.3%

1'184	1'319	1'547	1'881	1'476	1'515	1'536	1'558
-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

16'375	18'464	18'955	18'812	18'225	18'490	18'692	19'304
--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

Compte	Désignation	Budget 2014		Budget 2013		Ecart (francs) B2014 - B2013		Ecart (%) B2014-B2013		Comptes 2012	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
941	INTERETS ACTIFS	7'000	30'000	7'000	30'000					6'900	33'439
941.380.01	ATTRIBUTION DES INTERETS ACTIFS AUX DIVERSES RESERVES	7'000		7'000						6'900	
941.420.00	INTERETS DES CAPITAUX		30'000		30'000						33'439
942	BIENS DU PATRIMOINE FINANCIER	-	1'487'000	9'000	87'000	-9'000	1'400'000	-100.0%	1'609.2%		74'196
942.390.00	IMPUTATION DES INTERETS PASSIFS	-		9'000		-9'000		-100.0%			
942.423.00	LOYERS DU DOMAINE ET DES PARCHETS ET DROITS DE SUPERFICIE		1'487'000		87'000		1'400'000		1'609.2%		74'196
943	BIENS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	338'710	-	322'220	1'200	16'490	-1'200	5.1%	-100.0%	295'442	1'200
943.300.00	JETONS ET FRAIS DE COMMISSION DES BATIMENTS	2'000		3'000		-1'000		-33.3%		1'140	
943.312.00	ELECTRICITE DES BATIMENTS COMMUNAUX	20'000		20'000						15'589	
943.312.01	CHAUFFAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX	35'000		35'000						33'475	
943.312.02	EAU DES BATIMENTS COMMUNAUX	33'000		23'000		10'000		43.5%		2'071	
943.313.00	FRAIS DE NETT. ET DE CONCIERGERIE	6'000		6'500		-500		-7.7%		5'354	
943.314.00	ENTR. ET REFECTION DES BIENS IMMOBILIERS	40'000		40'000						32'053	
943.314.02	SURVEILLANCE DES BATIMENTS COMMUNAUX	12'000		10'000		2'000		20.0%		11'224	
943.314.03	ENTRETIENS BATIMENTS COMMUNAUX SUITE DE VANDALISMES	10'000		10'000						32'602	
943.318.00	ASSURANCES DES BATIMENTS COMMUNAUX	20'000		20'000						17'780	
943.390.00	IMPUTATION DES INTERETS PASSIFS	63'655		62'575		1'080		1.7%		60'851	
943.390.05	IMPUTATION DES AMORTISSEMENTS	95'725		90'265		5'460		6.0%		81'115	
943.390.12	IMPUTATION DES FRAIS DE DEPLACEMENTS	50		50						256	
943.390.13	IMPUTATION DES FRAIS DE FORMATION	1'280		1'830		-550		-30.1%		1'934	
943.423.00	LOYERS DES APPARTEMENTS DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX		-		1'200		-1'200		-100.0%		1'200
99	POSTE NON-VENTILABLE	1'258'760	299'080	660'870	908'570	597'890	-609'490	90.5%	-67.1%	16'653	290'576
99.332.00	AMORTISSEMENTS SUPPLEMENTAIRES	-		649'100		-649'100		-100.0%		28'711	
99.352.00	PARTICIPATION PROJET FUSION 2016	10'000		10'000						-11'641	
99.352.01	PARTICIPATION A L'AGGLO - FINANCES	1'760		1'770		-10		-0.6%		-416	
99.382.00	ATTRIBUTIONS A RESERVES	1'200'000				1'200'000					
99.382.01	ATTRIBUTIONS A RESERVE PLAN MOBILITE	23'500				23'500					
99.390.50	IMPUTATION INTERNE PRELEVEMENT RESERVE PLAN MOBILITE	23'500				23'500					
99.451.01	RECETTE EXTRAORDIN. (2ANS EE) SANS AFFECTATION		252'080		259'470		-7'390		-2.8%		259'469
99.461.00	INDEMNITES DE REPRISE BIENS HOSP. PAR RHF		-								2'397
99.482.00	PRELEVEMENT SUR LES RESERVES		-		649'100		-649'100		-100.0%		28'711
99.482.01	PRELEVEMENT SUR RESERVE PLAN MOBILITE		23'500				23'500				
99.490.50	IMPUTATION INTERNE ATTRIBUTION RESERVE PLAN MOBILITE		23'500				23'500				

Budget fonctionnement 2014 - natures		BUDGET 2014		BUDGET 2013		Ecart B 2014 - B 2013		COMPTES 2012		Ecart B 2014 - C 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Charges	40'097'158		36'393'904		3'703'254		33'743'270		6'353'888	
30	Charges de personnel	9'191'240		7'845'915		1'345'325		7'636'960		1'554'280	
300	Autorités et commissions	289'775		272'770		17'005		274'466		15'309	
301	Personnel administratif et d'exploitation	6'650'280		5'638'380		1'011'900		5'487'926		1'162'354	
303	Assurances sociales	993'110		836'665		156'445		818'819		174'291	
304	Caisses de pensions et de prévoyance	926'790		806'750		120'040		798'449		128'341	
305	Assurance-maladie et accidents	187'555		162'050		25'505		158'276		29'279	
306	Prestations en nature	5'000		5'000		-		10'520		-5'520	
309	Autres charges de personnel	138'730		124'300		14'430		88'505		50'225	
31	Biens, services et marchandises	3'903'490		3'554'870		348'620		3'512'426		391'064	
310	Fournitures de bureau, imprimés et matériel d'enseignement	292'000		273'100		18'900		246'460		45'540	
311	Achat de mobilier, machines, véhicules et matériel technique	156'800		157'500		-700		124'685		32'115	
312	Eau, énergie, combustibles	557'450		572'050		-14'600		429'145		128'305	
313	Autres fournitures et marchandises	222'100		158'000		64'100		132'872		89'228	
314	Entretien des immeubles et des routes	698'700		663'000		35'700		707'672		-8'972	
315	Entretien d'objets mobiliers et installations techniques	133'780		146'080		-12'300		121'124		12'656	
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	277'400		157'000		120'400		124'111		153'289	
317	Dédommagements	52'500		51'500		1'000		50'192		2'308	
318	Prestations de services et primes d'assurances	1'171'415		1'097'470		73'945		1'066'845		104'570	
319	Impôts, taxes, cotisations, indemnités, pertes sur débiteurs, remboursements à des tiers	341'345		279'170		62'175		509'321		-167'976	
32	Intérêts passifs	829'740		827'720		2'020		818'915		10'825	
321	Intérêts des dettes à court terme	6'000		6'000		-		15'763		-9'763	
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	703'740		706'720		-2'980		677'985		25'755	
329	Escomptes et rabais	120'000		115'000		5'000		125'167		-5'167	
33	Amortissements	1'356'110		1'751'395		-395'285		1'110'203		245'907	
330	Amortissements financiers obligatoires	1'356'110		1'102'295		253'815		1'081'493		274'618	
332	Amortissements comptables	-		649'100		-649'100		28'711		-28'711	
34	Contributions sans affectations	-		-		-		-		-	
341	Contributions à des communes	-		-		-		-		-	
35	Remboursements et participations à des collectivités publiques	14'423'748		14'263'473		160'275		13'696'164		727'584	
351	Canton	8'639'125		8'435'800		203'325		8'331'094		308'031	
352	Autres communes, consortium et associations de communes	5'784'623		5'827'673		-43'050		5'365'069		419'554	
36	Subventions accordées	4'811'235		4'989'311		-178'076		4'403'188		408'047	
362	Communes et paroisses	35'835		104'126		-68'291		133'188		-97'353	
363	Propres établissements	137'890		136'640		1'250		126'253		11'637	
364	Sociétés d'économie mixte	4'500		4'500		-		4'500		-	
365	Institutions privées	1'832'510		2'177'445		-344'935		1'749'052		83'458	
366	Aides individuelles	2'800'500		2'566'600		233'900		2'390'195		410'305	
37	Subventions redistribuées	-		-		-		-		-	
38	Attributions aux réserves	1'869'725		697'450		1'172'275		175'968		1'693'757	
380	Réserves obligatoires	646'225		697'450		-51'225		175'968		470'257	
382	Autres réserves	1'223'500		-		1'223'500		-		1'223'500	
39	Imputations internes	3'711'870		2'463'770		1'248'100		2'389'447		1'322'423	
390	Imputations internes	3'711'870		2'463'770		1'248'100		2'389'447		1'322'423	

Budget fonctionnement 2014 - natures		BUDGET 2014		BUDGET 2013		Ecart B 2014 - B 2013		COMPTES 2012		Ecart B 2014 - C 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Produits		38'499'495		36'227'238		2'272'257		33'851'113		4'648'382
40	Impôts		24'424'700		24'860'400		-435'700		23'946'230		478'470
400	Impôts sur le revenu, la fortune et impôt personnel		18'745'000		18'850'000		-105'000		16'979'778		1'765'222
	+ Impôt sur le revenu des personnes physiques		16'125'000		16'400'000		-275'000		14'403'836		1'721'164
	+ Impôt sur la fortune des personnes physiques		1'620'000		1'530'000		90'000		1'594'590		25'410
	+ Impôt à la source		600'000		530'000		70'000		568'751		31'249
	+ Impôt sur les prestations en capital		400'000		390'000		10'000		412'601		-12'601
401	Impôts sur le bénéfice et le capital		1'559'000		2'070'000		-511'000		2'622'483		-1'063'483
	+ Impôt sur le bénéfice des personnes morales		1'148'000		1'630'000		-482'000		2'201'401		-1'053'401
	+ Impôt sur le capital des personnes morales		411'000		440'000		-29'000		421'081		-10'081
402	Contribution immobilière		3'160'000		3'000'000		160'000		3'013'527		146'473
	+ Contribution immobilière		3'160'000		3'000'000		160'000		3'013'527		146'473
	+ Impôt spécial s/immeubles, sociétés, assoc. et fondations		-		-		-		-		-
403	Impôts sur les gains en capital		370'000		350'000		20'000		593'455		-223'455
404	Impôts sur les mutations immobilières		550'000		550'000		-		665'452		-115'452
405	Impôts sur les successions et donations		20'000		18'000		2'000		48'228		-28'228
406	Autres impôts		20'700		22'400		-1'700		23'308		-2'608
42	Revenus de biens		1'720'440		321'700		1'398'740		318'799		1'401'641
420	Banques		30'340		30'100		240		33'518		-3'178
422	Capitaux du patrimoine financier		-		-		-		-		-
423	Immeubles du patrimoine financier		1'652'100		254'600		1'397'500		245'280		1'406'820
427	Immeubles du patrimoine administratif		38'000		37'000		1'000		40'001		-2'001
43	Contributions, émoluments, taxes et produits des ventes		6'451'230		5'768'100		683'130		4'979'868		1'471'362
430	Contributions de remplacement		270'000		300'000		-30'000		275'127		-5'127
431	Emoluments administratifs		72'100		72'100		-		75'797		-3'697
433	Ecolages et participations aux frais scolaires		261'200		249'000		12'200		230'323		30'877
434	Taxes d'utilisation		2'857'890		2'358'890		499'000		1'625'503		1'232'387
435	Ventes et prestations de service		592'000		601'000		-9'000		574'730		17'271
436	Remboursements de tiers		2'382'040		2'174'110		207'930		2'193'674		188'366
437	Amendes		11'000		9'000		2'000		8'090		2'910
439	Autres impôts		5'000		4'000		1'000		-3'376		8'376
44	Part à des recettes sans affectation		446'900		580'000		-133'100		572'840		-125'940
441	Part à des recettes cantonales		446'900		580'000		-133'100		572'840		-125'940
444	Autres contributions cantonales		-		-		-		-		-
45	Remboursements et dédommagements de collectivités publiques		1'253'155		1'160'000		93'155		1'146'995		106'160
451	Canton		332'080		259'470		72'610		259'469		72'611
452	Communes		921'075		900'530		20'545		887'526		33'549
46	Subventions acquises		467'700		424'168		43'532		468'224		-524
460	Confédération		23'500		3'000		20'500		2'392		21'108
461	Canton		118'050		111'000		7'050		153'982		-35'932
462	Communes et associations de communes		315'550		310'168		5'382		311'850		3'700
469	Autres subventions, dons et legs		10'600		-		10'600		-		10'600
47	Subventions à redistribuer		-		-		-		-		-
48	Prélèvement sur des réserves		23'500		649'100		-625'600		28'711		-5'211
480	Réserves obligatoires		-		-		-		-		-
482	Autres réserves		23'500		649'100		-625'600		28'711		-5'211
49	Imputations internes		3'711'870		2'463'770		1'248'100		2'389'447		1'322'423
490	Imputations internes		3'711'870		2'463'770		1'248'100		2'389'447		1'322'423
Excédent (+) / Découvert (-) des exercices			1'597'663		166'666		1'430'997		107'843		-
											1'705'506

Messages soumis au vote (crédit total)		Messages soumis au vote Part sur		Objets déjà votés (part à charge 2014)		BUDGET 2014		Budget		Comptes	
Budget 2014		Budget 2014				Total		2013		2012	
Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits

0 ADMINISTRATION	-	-	-	-	202'770	-	202'770	-	191'150	-	7'949	-
1 ORDRE PUBLIC	29'750	6'840	29'750	6'840	256'780	-	286'530	6'840	352'845	26'420	68'819	17'204
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	369'000	-	369'000	-	8'113'720	91'000	8'482'720	91'000	3'055'900	91'000	342'666	-
3 CULTURE, LOISIRS, SPORTS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4 SANTE	-	-	-	-	38'490	-	38'490	-	40'000	-	29'088	-
5 AFFAIRES SOCIALES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	1'206'000	-	1'206'000	-	2'229'775	242'500	3'435'775	242'500	2'781'225	242'500	501'296	-
7 PROTECTION ET AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT	315'000	251'000	315'000	251'000	1'762'020	43'200	2'077'020	294'200	1'742'660	203'200	493'608	153'781
8 ECONOMIE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
9 FINANCES ET IMPOTS	121'000	-	121'000	-	639'700	-	760'700	-	492'000	-	156'795	-

Totaux	2'040'750	257'840	2'040'750	257'840	13'243'255	376'700	15'284'005	634'540	8'655'780	563'120	1'600'220	170'985
---------------	------------------	----------------	------------------	----------------	-------------------	----------------	-------------------	----------------	------------------	----------------	------------------	----------------

Investissements nets		1'782'910		1'782'910		12'866'555		14'649'465		8'092'660		1'429'235
-----------------------------	--	------------------	--	------------------	--	-------------------	--	-------------------	--	------------------	--	------------------

	Messages n° / Déjà votés (*)	Messages soumis au vote (crédit total)		Messages soumis au vote Part sur		BUDGET 2014 Total		Budget 2013		Comptes 2012		
		Budget 2014		Budget 2014		Total		Charges	Produits	Charges	Produits	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits					
0 Administration		-	-	-	-	202'770	-	191'150	-	7'948.50	-	
020 Administration générale		-	-	-	-	202'770	-	191'150	-	7'948.50	-	
020.506.02	Renouvellement du parc informatique (hard+software) Programme informatique c/SIT (système information du territoire)	*	-	-	-	111'620	-	100'000		7'948.50		
020.506.03	Remplacement du central téléphonique / Administration communale	*	-	-	-	21'150	-	21'150				
020.506.04		*	-	-	-	70'000	-	70'000				
1 Ordre public			29'750	6'840	29'750	6'840	286'530	6'840	352'845	26'420	68'819.20	17'204.25
11 Police			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
14 Police du feu			29'750	6'840	29'750	6'840	29'750	6'840	-	-	68'819.20	17'204.25
14.506.07	Remplacement tenues lourdes et casques protection	*	-	-	-	-	-	-			68'819.20	
14.506.08	Remplacement des vestiaires du local feu / Rte Fribourg 9	09/13	29'750		29'750		29'750	-				
14.661.00	Subventions ECAB s/14.506.08 Rempl. vestiaires local feu	09/13		6'840		6'840	-	6'840				17'204.25
15 Militaire			-	-	-	-	-	52'845	26'420	-	-	-
15.503.04	Remplacement des sols du cantonnement militaire STPA	*	-	-	-	-	-	52'845				
15.660.01	Participations de tiers au remplacement des sols STPA	*	-	-	-	-	-	-	26'420			
16 Protection civile			-	-	-	-	256'780	-	300'000	-	-	-
16.503.01	Rénovation du poste de commandement	*	-	-	-	-	256'780	-	300'000			
2 Enseignement et formation			369'000	-	369'000	-	8'482'720	91'000	3'055'900	91'000	342'665.75	-
21 Cycle scolaire obligatoire			-	-	-	-	289'490	-	285'900	-	-	-
21.506.00	Renouvellement du mobilier scolaire	*	-	-	-	-	109'700	-	140'900		-	
21.506.02	Renouvellement du parc informatique scolaire	*	-	-	-	-	179'790	-	145'000			
29 Administration scolaire			369'000	-	369'000	-	8'193'230	91'000	2'770'000	91'000	342'665.75	-
294 Bâtiments scolaires			369'000	-	369'000	-	8'193'230	91'000	2'770'000	91'000	342'665.75	-
294.503.15	Remplacement chauffage mazout par bois /Chevalier 7	*	-	-	-	-	-	-			-7'099.20	
294.503.19	Rénovations diverses sur bâtiments scolaires	10/13	179'000		179'000		179'000	-	100'000		79'673.65	
294.503.23	Rénovations et assainissement - Marly-Cité, crédit d'étude	*	-	-	-	-	-	-			283'800.00	
294.503.25	Projets des centres scolaires /études	*	-	-	-	-	-	-			335'978.05	
294.503.26	Réfections et rafraich. intérieurs -bâtiment Chevalier 8	11/13	100'000		100'000		100'000	-				

	Messages n° / Déjà votés (*)	Messages soumis au vote (crédit total)		Messages soumis au vote Part sur		BUDGET 2014 Total		Budget 2013		Comptes 2012		
		Budget 2014		Budget 2014		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	
		Charges	Produits	Charges	Produits							
294.503.27	Réfection complète de scène halle polyvalente / Epinettes 4	12/13	70'000		70'000		70'000	-				
294.503.28	Assainissement install. chauffage à bois -Centre scolaire Cité + extension aux bâtiments du secteur - Crédit d'étude	13/13	20'000		20'000		20'000	-				
294.503.30	Assainissement et transformation - Chevalier 7	*	-		-		564'230	-	1'180'000		-7'028.15	
294.503.31	Complexe scolaire Marly Grand-Pré	*	-		-		7'260'000	-	1'400'000		-360'858.60	
294.503.32	Aménagement des locaux de l'Accueil extrascolaire à Marly Cité	*	-		-		-	-	50'000		-	
294.506.06	Equipement mobilier - remplacement écran (Rte Ecoles halle spect.)	*	-		-		-	-	-		18'200.00	
294.506.07	Rénovation de la halle polyvalente de Marly Cité	*	-		-		-	-	40'000		-	
294.661.00	Subventions cantonales (DICS) - Chevalier 7	*	-		-		-	91'000		91'000		
4	Santé		-	-	-	-	38'490	-	40'000	-	29'088.00	-
40	Hôpitaux		-	-	-	-	38'490	-	40'000	-	29'088.00	-
40.552.01	Participation à l'Hôpital cantonal - Bertigny III	*					38'490	-	40'000		29'088.00	
6	Transports et communications		1'206'000	-	1'206'000	-	3'435'775	242'500	2'781'225	242'500	501'295.55	-
62	Routes communales et génie civil		1'206'000	-	1'206'000	-	3'435'775	242'500	2'781'225	242'500	501'295.55	-
620	Routes, trottoirs et génie civil		946'000	-	946'000	-	3'175'775	242'500	2'703'225	242'500	464'617.65	-
620.501.15	Modération de trafic				-		127'620	-	145'895		12'636.00	
620.501.20	Investigations historiques : site pollué du Port	15/13	6'000		6'000		6'000	-				
620.501.21	Aménagement du carrefour des Rittes	*	-		-		351'550	-	175'000		-	
620.501.30	Parking d'échange de Corbaroche	*	-		-		-	-	-		167'304.90	
620.501.36	Aménagements routiers (Route de la Gérine)	*	-		-		269'500	-	696'000		59'004.10	
620.501.39	Chemin pédestre, liaison Rte Alpes - Rte de la Colline	*	-		-		-	-	-		7'299.00	
620.501.40	Rte des écoles, projet d'aménagement	*	-		-		-	-	-		-4'680.00	
620.501.41	Arrêts de bus Marly Grand-Pré	*	-		-		-	-	-		-2'216.00	
620.501.42	Aménagement chemin piétonnier - Rte des Ecoles	*	-		-		-	-	-		29'309.45	
620.501.45	Aménagement trottoir et chemin. piéton PED Le Moraty	16/13	130'000		130'000		130'000	-				
620.501.47	Modération de trafic, Rte Préalpes-Rte de Bourguillon	*	-		-		126'170	-	126'670		-	
620.501.49	Création de place de village - réalisation	*	-		-		296'970	-	300'000		504.35	
620.501.52	Aménagement piste cyclistes-piétons, Route Gérine-Route Ecoles	*	-		-		252'200	-	270'000		170.05	
620.501.53	Investigations historiques Corbaroche (sites pollués)	*	-		-		-	-	-		-	
620.501.56	Escalier passage sous-terrain	*	-		-		-	-	-		49'256.50	
620.501.57	Pose tapis, route des Cossettes	*	-		-		-	-	-		25'021.75	
620.501.58	Pose tapis, route Essinges Est	*	-		-		-	-	-		-	
620.501.59	Pose tapis, route Daillettes	*	-		-		-	-	-		51'560.15	
620.501.60	Réfection du revêtement de la Route de la Colline	*	-		-		-	-	260'000		-	
620.501.61	Réaménagement trottoir : Route de Bourguillon	*	-		-		-	-	-		23'266.50	

	Messages n° / Déjà votés (*)	Messages soumis au vote (crédit total)		Messages soumis au vote Part sur		BUDGET 2014		Budget 2013		Comptes 2012		
		Budget 2014		Budget 2014		Total		Charges	Produits	Charges	Produits	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits					
620.501.62	Modification de candélabres (éclairage public)	*	-	-	-	-	-	-	-	-	16'558.90	
620.501.65	Concept global de modération de trafic	*	-	-	-	-	-	-	-	-	15'605.75	
620.501.66	Aménagement Route Impasse des Violettes	*	-	-	-	119'610	-	-	-	-	5'387.05	
620.501.67	Abris à vélos / Gérine	*	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
620.501.68	Réfection du revêtement bitumineux à la Route du Centre	*	-	-	-	-	-	260'000	-	-	-	
620.501.69	Réfection du revêtement bitumineux au Chemin de la Follaz	*	-	-	-	60'000	-	60'000	-	-	-	
620.501.70	Réfection de 2 arrêts de bus (Rittes, Marly-Cité)	17/13	60'000	60'000	60'000	60'000	-	-	-	-	-	
620.501.71	Aménagement station de vélos en libre-service	*	-	-	-	78'000	-	78'000	-	-	-	
620.501.72	Assainissement de l'éclairage public communal	*	-	-	-	439'670	-	220'000	-	-	-	
620.501.73	Révision du cadastre de bruit des routes communales	*	-	-	-	87'260	-	90'000	-	-	-	
620.501.74	Aménagement d'un abri à vélos à l'arrêt tpf de Grand-Pré	*	-	-	-	15'000	-	15'000	-	-	-	
620.501.75	Aménagement trottoir / carrefour Montiver vers Bourguillon et porte entrée village	18/13	250'000	250'000	250'000	250'000	-	-	-	-	-	
620.501.90	Réfection des routes communales	19/13	500'000	500'000	500'000	500'000	-	-	-	-	-	
620.509.00	Achats de panneaux de signalisation (mise aux normes)	*	-	-	-	6'225	-	6'660	-	-	8'629.20	
620.661.00	Subventions (sur parking échange de Corbaroche)	*	-	-	-	-	190'000	-	190'000	-	-	
620.661.01	Subventions Agglo s/620.501.71 (station vélos libre service)	*	-	-	-	-	39'000	-	39'000	-	-	
620.661.02	Subventions sur révision cadastre de bruit des routes communales	*	-	-	-	-	13'500	-	13'500	-	-	
622 Services éditaires			260'000	-	260'000	-	-	78'000	-	36'677.90	-	
622.506.04	Remplacement d'un treuil	*	-	-	-	-	-	-	-	-	36'677.90	
622.506.05	Remplacement de la saleuse (véhicule PONY)	*	-	-	-	-	-	32'000	-	-	-	
622.506.07	Remplacement de l'élévateur à véhicules à la halle éditaire	*	-	-	-	-	-	21'000	-	-	-	
622.506.08	Remplacement de la motofaucheuse AGRIA	*	-	-	-	-	-	25'000	-	-	-	
622.506.09	Remplacement véhicule type Reform	20/13	260'000	260'000	260'000	260'000	-	-	-	-	-	
7 Protection / Aménagement environnement			315'000	251'000	315'000	251'000	2'077'020	294'200	1'742'660	203'200	493'607.65	153'780.65
70 Approvisionnement en eau			265'000	151'000	265'000	151'000	1'761'280	194'200	1'312'900	123'200	141'779.20	41'556.00
70.501.21	Remplacement conduite By-pass Publiet-Gérine	*	-	-	-	-	-	40'000	-	-	3'197.00	
70.501.24	Mise en conformité du réservoir de Montiver	*	-	-	-	-	-	11'000	-	-	11'274.90	
70.501.29	Travaux suite à mise en zone des captages du Claruz	*	-	-	-	28'000	-	-	-	-	-	
70.501.30	Construction d'une conduite de liaison Grand-Pré/Messidor	*	-	-	-	-	-	-	-	-	46'482.30	
70.501.31	Planification de besoins futurs en eau et infrastructure d'eau potable, (crédit d'étude)	*	-	-	-	-	-	-	-	-	5'590.00	
70.501.32	Modification des pontages sur conduite d'amenée d'eau au réservoir de Montiver	*	-	-	-	28'000	-	-	-	-	11'584.30	
70.501.33	Extension réseau distribution eau et défense incendie, secteur du PAD Les Epinettes D	*	-	-	-	-	-	90'000	-	-	-	
70.501.36	Remplacement conduite - Rte de Chésalles	*	-	-	-	-	-	15'000	-	-	-	
70.501.37	Remplacement conduite - Rte de la Gérine	*	-	-	-	73'000	-	200'000	-	-	-	

	Messages n° / Déjà votés (*)	Messages soumis au vote (crédit total)		Messages soumis au vote Part sur		BUDGET 2014		Budget 2013		Comptes 2012		
		Budget 2014		Budget 2014		Total		Charges	Produits	Charges	Produits	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits					
70.501.38	Remplacement d'une conduite de distribution d'eau à la Route de Chésalles	*			-	-	-	120'000				
70.501.39	Extension du réseau d'eau et défense incendie, Route de Chésalles (stand)	*			-	-	-	45'000				
70.501.40	Construction de la conduite de raccordement au Consortium des eaux de la ville de Fribourg et des communes voisines	*			-	1'297'100	-	675'000				
70.501.41	Remplacement conduite distribution eau - Route des Préalpes voté 26.06.2013	*			-	70'180	-	110'000				
70.501.42	Extension réseau distribution eau et déf. incendie : PED "Moraty" (article 125 RF, Rte Pfaffenwil)	21/13	100'000		100'000	100'000	-	-				
70.501.43	Remplacement conduite distribution eau - Route de Corbaroche	22/13	135'000		135'000	135'000	-	-				
70.506.01	Achats véhicules	*				-	-	-			28'710.60	
70.506.04	Automatisation des relevés de compteurs d'eau	*				-	-	6'900			23'100.00	
70.506.05	Remplacement du système informatique de gestion adduction d'eau	*				-	-				11'646.00	
70.509.00	Réalisation du plan des infrastructures en eau potable (PIEP)	23/13	30'000		30'000	30'000	-				194.10	
70.566.16	Installation borne hydrante - Route des Ecoles	*				-	-				194.10	
70.610.00	Taxes de raccordement			100'000		100'000	100'000	80'000			19'105.30	
70.661.11	Subventions s/ 70.501.38 Rempl. conduite Rte de Chésalles	*				-	18'900	18'900				
70.661.11	Subventions s/ 70.501.39 Ext. réseau eau+déf / Rte Chésalles (stand)	*				-	7'000	7'000				
70.661.11	Subventions s/ 70.501.40 Construction cond. racc. Consortium Ville	*				-	-	-				
70.661.11	Subventions s/ 70.501.41 conduite distr. eau rte Préalpes	*				-	17'300	17'300				
70.661.11	Subventions s/ 70.501.42 extension eau et déf. inc. PED Moraty	21/13		30'000		30'000	30'000					
70.661.11	Subventions s/ 70.501.43 Rempl. conduite eau Rte Corbaroche	22/13		21'000		21'000	21'000					
70.661.11	Subventions autres			-		-	-				22'450.70	
71	Protection des eaux		50'000	100'000	50'000	100'000	225'740	100'000	248'760	80'000	200'797.65	10'513.80
71.501.19	Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	*	-	-	-	-	10'350	-	11'880			
71.501.24	Construction collecteur séparatif- Rte de la Gruyère (Liaison Publiet-Gérine)	*	-	-	-	-	13'390	-	48'640			
71.501.29	Remplacement collecteur à la Route du Centre (2ème étape rte de la Colline)	*	-	-	-	-	45'000	-	50'000		182'666.10	
71.501.33	Réhabilitation des regards de contrôle EU (zone S2 Planafin)	*	-	-	-	-	60'000	-	50'000			
71.501.34	Travaux de détournement collecteur communal (secteur PAD Epinettes D)	*	-	-	-	-	47'000	-	80'000			
71.501.35	Modification du raccordement des grilles de routes des EU dans EC	*	-	-	-	-	-	-	8'240		18'131.55	
71.501.36	Remplacement collecteur défectueux - Route Bourguillon	24/13	50'000		50'000	50'000	-	-				
71.610.00	Taxes de raccordement			100'000		100'000	-	100'000	80'000		10'513.80	

	Messages n° / Déjà votés (*)	Messages soumis au vote (crédit total)		Messages soumis au vote Part sur		BUDGET 2014 Total		Budget 2013		Comptes 2012	
		Budget 2014		Budget 2014		Total		Charges	Produits	Charges	Produits
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits				
72 Ordures ménagères		-	-	-	-	-	-	70'000	-	13'555.00	-
72.501.00 Travaux sur place container / Marly-Centre	*	-	-	-	-	-	-	20'000		13'555.00	
72.509.00 Aménagement d'une benne enterrée pour la collecte du gazon	*	-	-			-	-	50'000			
74 Cercle d'inhumation		-	-	-	-	-	-	-	-	129'205.20	-
741 Extension du cimetière		-	-	-	-	-	-	-	-	129'205.20	-
741.503.00 Agrandissement du cimetière (2ème phase de l'étape 1)	*	-	-	-	-	-	-			125'404.45	
741.503.01 Remplacement des pavés des allées du cimetière	*	-	-	-	-	-	-			3'800.75	
75 Corrections des eaux et endiguements		-	-	-	-	-	-	-	-	7'658.80	101'710.85
75.501.01 Aménagement Gérine, protection des crues	*	-	-	-	-	-	-			7'658.80	
75.661.00 Subventions	*	-	-	-	-	-	-				101'710.85
79 Aménagement du territoire		-	-	-	-	90'000	-	111'000	-	611.80	-
79.509.00 Zone Winkler - projet EUROPAN 12 (déjà voté)	*	-	-	-	-	-	-	81'000		611.80	
79.509.01 Révision générale du Plan d'aménagement local (PAL)	*	-	-	-	-	90'000	-	30'000			
9 Finances et impôts		121'000	-	121'000	-	760'700	-	492'000	-	156'795.27	-
94 Gérance de la fortune et des dettes		121'000	-	121'000	-	760'700	-	492'000	-	156'795.27	-
942 Immeubles du patrimoine financier		-	-	-	-	500'000	-	300'000	-	-	-
942.503.00 Construction de l'habitation du domaine rural (ferme du Port)	*	-	-	-	-	500'000	-	300'000			
943 Immeubles du patrimoine administratif		121'000	-	121'000	-	260'700	-	192'000	-	156'795.27	-
943.503.01 Rénovations diverses sur bâtiments communaux	10/13	121'000		121'000		260'700	-	150'000		126'791.07	
943.503.06 Réaménagement de l'accès à la halle édilitaire	*	-		-		-	-	42'000			
943.506.00 Achat de matériel de conciergerie	*	-		-		-	-			30'004.20	

Objet d'investissements soumis au Conseil Général et refusé :

Message n° 14/13 "Modération de trafic"	14/13	875'000
---	-------	---------